

[FENÊTRES] SUR COURS


SNUipp - FSU
HEBDOMADAIRE
N° 430
14 NOVEMBRE 2016
ISSN1241-0497



Une éducation
toujours
prioritaire ?

SCOLARITÉ OBLIGATOIRE
De 3 à 18 ans ?

CARRIÈRES
Ce qui change

TROP DE TRAVAIL NON RECONNU : arrêtons les APC !



A LA UNE

Une éducation toujours prioritaire ?

SOMMAIRE

5

L'ENFANT A L'ÉCOLE

COMMENT NAÎT LE SENTIMENT D'INJUSTICE

6

ACTUS

APC : ON ARRÊTE !

10

GRAND ANGLE

BEAUVILLE-ENGAYRAC RÉSISTE ENCORE ET TOUJOURS...

12

DOSSIER

UNE ÉDUCATION TOUJOURS PRIORITAIRE ?

18

MÉTIER

ÉVALUATIONS DES ENSEIGNANTS

24

RESSOURCES

DES ABEILLES DANS LA CLASSE

26

AUTOUR DE L'ÉCOLE

FAUT-IL RALLONGER LA SCOLARISATION OBLIGATOIRE ?

30

GRAND INTERVIEW

ISABELLE COLLET

Reconnaître le temps



Aux enseignants qui parfois ont le sentiment d'être mal considérés par l'opinion, les sondages viennent dire que leur image auprès des Français n'est pas si négative. D'où vient alors ce sentiment d'être mal-aimés ? Paranos, les enseignants ? Pas tant que ça. Ce sentiment de manque de reconnaissance n'est pas infondé. Les accusations, les virulentes critiques dont ils font l'objet de manière récurrente sont plutôt déstabilisantes et les déclarations de certaines personnalités politiques vont au-delà de la caricature. Non seulement les enseignants ne travailleraient « que six mois par an », mais devraient être contrôlés au plus près.



Pas de quoi se sentir valorisés ! De tels propos sont d'autant plus humiliants qu'ils sont bien éloignés de la réalité. Toutes les études le confirment, plus de la moitié du travail fourni passe inaperçue, car les enseignants du primaire travaillent 44 heures par semaine, avec des tâches qui se sont complexifiées, intensifiées et alourdies.

Il a fallu longtemps batailler pour qu'on admette qu'ils étaient mal payés. Une première revalorisation salariale est en cours. Cette reconnaissance nous devons l'obtenir aussi pour ce qui concerne le temps de travail. C'est ce que s'emploie à faire le SNUipp-FSU en faisant de la reconquête du temps d'APC un outil pour interroger et redéfinir le temps de travail.

Francette Popineau

[FENÊTRES]
SUR COURS

Hebdomadaire du syndicat national
unitaire des instituteurs, professeurs
des écoles et PEGC
128 boulevard Blanqui 75013 Paris
Tél. : 01 40 79 50 00
E-mail : fsc@snuipp.fr

Directeur de la publication : Sébastien Sihr
Rédaction : Francis Barbe, Laurent Bernardi,
Laurence Gaiffe, Pierre Magnetto, Régis Metzger,
Philippe Miquel, Jacques Mucchielli, Christian
Navarro, Francette Popineau,
Emmanuelle Roncin, Virginie Solunto.
Conception graphique : Acte Là !

Impression : SIEP Bois-le-Roi
Régie publicité : Mistral Media
365 rue Vaugirard 75015 Paris
Tél. : 01 40 02 99 00
Prix du numéro : 1 euro Abonnement : 23 euros
ISSN 1241 0497 / CPPAP 0420 S 07284
Adhérent du syndicat de la presse sociale

Comment naît le sentiment d'injustice

Le sentiment d'injustice n'est pas inné. Mais il s'installe dès l'âge de cinq ans selon des chercheurs suisses qui ont conçu des expériences pour situer et comprendre la naissance du sens de l'égalité chez le jeune enfant.

Prendre courageusement le parti de l'opprimé ou se ranger prudemment aux côtés du dominant ? Voilà un dilemme qui a sans doute traversé nombre d'esprits tout au long de l'histoire de l'humanité. Mais qu'en est-il des jeunes enfants et à quel âge commencent-ils à se préoccuper d'éthique et de justice ? C'est la question à laquelle ont tenté de répondre des chercheurs des universités de Lausanne et de Neuchâtel. Pour ce faire, ils ont mis en place deux expériences auprès d'enfants âgés de 3 à 8 ans. Pour la première, 176 enfants ont assisté à un spectacle mettant en scène deux marionnettes dont l'une imposait manifestement ses jeux à l'autre. Les chercheurs donnaient alors à l'enfant un grand chocolat et un petit chocolat, et observaient à quelle marionnette il les distribuait. À 3 et 4 ans, une large majorité d'enfants avantage la marionnette dominante en lui attribuant le grand chocolat. À 5 ans, cette tendance disparaît, pour s'inverser complètement à 8 ans. À cet âge, la quasi totalité des enfants favorisent la marionnette subordonnée. Pour la seconde expérience, les enfants (au nombre de 132) devaient regarder une scène avec trois personnages, dont l'un se déclarait être le chef. Par la suite, le chef et l'un des subordonnés recevaient chacun trois pièces, tandis que le dernier subordonné obtenait seulement une pièce. L'examineur demandait à l'enfant de prendre une pièce de l'un des deux personnages les plus riches pour la donner au plus pauvre. Même résultat que dans la première expérience : les plus jeunes protègent les ressources du dominant alors que les plus âgés protègent celles du subordonné.

L'égalité devient nécessaire

Les chercheurs suggèrent plusieurs facteurs pour expliquer ces résultats. Tout d'abord, les enfants plus jeunes sont plus dépendants des figures d'autorité parentale. De plus, à la crèche, les rapports de dominance entre enfants sont fréquents et relativement bien acceptés. Mais la volonté des enfants de contrecarrer les inégalités se renforce à mesure que se complexifie leur vie sociale. En effet, plus ils grandissent, plus ils ont de partenaires de jeu, plus la notion d'égalité leur est nécessaire pour évoluer dans leur groupe. Ces travaux montrent que les enfants commencent à être sensibles aux inégalités de statut vers cinq ans et que cette tendance devient très prononcée vers huit ans. Les chercheurs s'attachent maintenant à comprendre l'effet du genre et l'influence de la culture sur cette tendance : une marionnette de genre masculin sera-t-elle perçue comme davantage dominante ? La sensibilité aux inégalités est-elle moins forte si la hiérarchisation de la société d'un pays est plus marquée ? Des interrogations auxquelles on pourrait rajouter une sur l'influence de l'école...

PHILIPPE MIQUEL



À quel âge peut-on endosser le costume de Robin des Bois ?

CAMPAGNE

« AVANT 18 ANS, ON NE SE MARIE PAS »

Mettre un terme au mariage d'enfants, tel est l'enjeu de la campagne de *Plan international*, en conférence à Paris ce mois d'octobre. Dans le monde, 15 millions de filles seront mariées avant leur 18 ans chaque année, soit une toutes les deux secondes. Au Niger, en Centrafrique, en Guinée, au Tchad et au Bangladesh, les cinq pays où le mariage précoce est le plus répandu, 60% des femmes ont été mariées avant leur majorité. Souvent pour des raisons financières, dénonce l'ONG qui milite pour une loi universelle interdisant cette pratique, loi inexistante dans 144 pays...

SANS DOMICILE

TROUBLES PSYCHOLOGIQUES

Selon une enquête de l'observatoire du Samu social à laquelle a participé l'Inserm, menée en 2013 auprès de 801 familles dans l'attente d'un relogement en Île-de-France, les enfants qui sont hébergés avec leur famille dans des centres d'urgence ou à l'hôtel, présentent davantage de troubles psychologiques que les autres. Si les résultats semblent logiques, l'étude a permis de mesurer les facteurs associés (tristesse, agressivité, hyperactivité, attention) en pourcentages nettement supérieurs à ceux relevés au même âge parmi la population générale. Les conséquences à long terme sur la scolarisation par exemple demandent, selon les auteurs de l'enquête, à « mieux prendre en charge ces enfants, à titre individuel mais aussi pour la collectivité ».

ALIMENTATION

PRÉSERVER LES BÉBÉS

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a publié fin septembre une vaste enquête sur l'analyse de plus de 500 contaminants (métaux lourds, dioxines, pesticides...) présents dans l'alimentation type des enfants de moins de trois ans. Après six ans de travail et malgré certaines limites dans l'analyse (contaminants difficilement évaluables, exposition alimentaire uniquement...) l'agence estime qu'une dizaine d'entre eux sont « préoccupants » et que les niveaux d'exposition actuels peuvent présenter des risques sanitaires. Elle formule des recommandations, comme de proscrire le lait courant pour les enfants de moins d'un an ou de varier les espèces de poissons.

SUISSE

VACANCES FORCÉES NON PAYÉES

Les écoliers du canton de Lucerne en Suisse ont eu une semaine supplémentaire de «vacances forcées» ce mois d'octobre sur décision du parlement cantonal dans le but d'économiser 4 millions de francs suisses (3,7 millions d'euros). En effet, pendant cette période, les enseignants n'ont pas été payés. Les opposants dont le syndicat des services publics SSP/VPOD ont protesté contre cette mesure. Ils dénoncent par ailleurs toutes les économies imposées à la profession, notamment sur la formation.

HAÏTI

APRÈS L'OURAGAN, SEULEMENT 8 ÉCOLES RÉHABILITÉES

Au 24 octobre, soit trois semaines après l'ouragan Matthew qui a dévasté Haïti, seulement 8 écoles sur les 774 touchées avaient pu être réhabilitées selon un rapport du ministère de l'Intérieur et des collectivités territoriales haïtien.

La scolarisation des élèves est donc une fois de plus très difficile dans l'île, d'autant que les écoles épargnées servent souvent d'abris provisoires aux populations. *Solidarité laïque* a fait un appel aux dons. L'Unicef et l'Union européenne participent à un programme de reconstruction de 160 écoles dans le sud de l'île, la zone la plus affectée.

ESPAGNE

GRÈVE DES DEVOIRS À L'APPEL DE PARENTS

La principale organisation de parents d'élèves d'Espagne, implantée dans 12 000 des 18 000 écoles publiques du pays, a lancé un mot d'ordre de «grève des devoirs» pour chaque week-end de novembre évoquant sa «certitude absolue que les devoirs sont préjudiciables» aux élèves de 6 à 18 ans sans en améliorer les résultats. L'Espagne arrive à la 5^e place sur 38 pays en ce qui concerne la quantité de devoirs, derrière la Russie, l'Italie, l'Irlande et la Pologne, selon le dernier rapport de l'OCDE.

SUÈDE

L'ÉCOLE À LA CORBEILLE



Après avoir provoqué ces dernières années une chute du pays dans les évaluations PISA, la réforme du système scolaire engagée en 1992 connaît de surprenants prolongements sur les... marchés financiers. En effet, depuis juin, AcadeMedia, la plus grande entreprise nordique dans le domaine éducatif est cotée en bourse. La réorganisation du système scolaire entreprise en 1992 n'y est certainement pas étrangère, permettant au secteur privé de s'imposer dans ce qui apparaît aujourd'hui comme un véritable marché. La scolarisation est financée par un système de chèque-éducation fourni aux familles pour payer la scolarité de leurs enfants aussi bien dans les écoles publiques que privées, ces dernières scolarisant 18% des élèves suédois. Si le «libre choix» des parents est largement soutenu en Suède, cette introduction en bourse rencontre de nombreuses oppositions. Certains craignent en effet que la pression pour dégager des profits n'augmente, sans pour autant que cela bénéficie aux élèves. En effet, les sociétés anonymes qui gèrent les trois quarts de ces écoles, financées par le contribuable, peuvent utiliser leurs gains comme bon leur semble, réinvestir dans leurs établissements, financer leur développement à l'étranger ou les distribuer à leurs actionnaires. Le gouvernement a annoncé qu'il pourrait prendre des mesures devant la tendance de ces écoles à recruter moins d'élèves à besoins particuliers et à réduire le nombre d'enseignants. D'autant que cette décentralisation qui renforce la concurrence entre établissements et la ségrégation sociale à l'école s'est traduite par une nette aggravation des inégalités scolaires. VIRGINIE SOLUNTO

Liliana Moyano, présidente de la FCPE



« *Tendre vers la coéducation et renforcer un dialogue de qualité* »

Quel bilan après les élections dans les écoles ?

Si la FCPE reste majoritaire à l'issue des résultats, notre implantation dans le primaire est beaucoup moins forte aujourd'hui et cela doit nous interroger. Deux caravanes de la FCPE ont sillonné 20 villes à travers la France à la rencontre des parents pour échanger et parler d'école. Nous avons pu mesurer la méconnaissance du rôle de notre fédération, qu'il nous faut reconstruire. Du côté du ministère, malgré les efforts, les moyens restent faibles pour préparer ce rendez-vous électoral.

Qu'apporte le statut de parent délégué ?

La revendication du statut de parent délégué date de la création de la FCPE. C'est une victoire qui représente un pas vers plus de démocratie. Réduit parfois à la question du remboursement des frais, c'est surtout pour nous la reconnaissance d'un engagement à porter un projet collectif. La place des parents reste encore trop dépendante du contexte relationnel avec les équipes pédagogiques. Elle doit devenir plus évidente et cela passe aussi par un effort de formation interne de nos représentants pour tendre vers la coéduca-

tion et renforcer un dialogue de qualité. Nous militons également pour que cet engagement puisse être reconnu dans le cadre de la VAE à travers un référentiel d'activités du parent délégué.

Quels sont vos objets de travail pour cette année ?

Notre colloque annuel* porte sur la question du décrochage scolaire. Il s'agit pour nous de mettre en place une réflexion conjointe et sortir de la culpabilisation des familles trop souvent montrées du doigt dans leur responsabilité. Nos campagnes sur le poids des cartables, l'accès aux toilettes ou

sur les devoirs à la maison se poursuivent. Nous regardons avec intérêt la «grève des devoirs» lancée par les parents d'élèves espagnols.

Enfin nous sommes particulièrement mobilisés sur la question de l'accès à la restauration scolaire. Le projet de loi que nous soutenons revient à l'assemblée nationale après avoir été rejeté au Sénat. C'est pour nous insupportable que ce service collectif ne puisse, aujourd'hui encore, être accessible à tous.

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENT BERNARDI

*26 et 27 novembre à Paris, Décrochage scolaire: de la démobilité scolaire à la construction d'un nouveau projet. www.fcpe.asso.fr

APC: on arrête!

Le SNUipp-FSU appelle la profession à amplifier la mobilisation pour gagner la fin des APC et obtenir une redéfinition du temps de travail des enseignants du primaire en vue de sa réduction.

«**L**e temps de travail des enseignants est souvent perçu comme se limitant au nombre d'heures passées devant les élèves». Ces quelques lignes extraites du dernier rapport du Cnesco sur l'attractivité du métier (voir ci-dessous) donnent tout son sens au combat actuel du SNUipp-FSU pour une meilleure reconnaissance du travail des enseignants du premier degré. La campagne pour «*gagner ensemble la fin des APC*» comptabilise aujourd'hui près de 38000 engagements. Fort de cette volonté exprimée par la profession, le SNUipp s'est adressé à la ministre pour l'informer de l'appel national à ne plus mettre en œuvre les APC et demander l'ouverture de discussions sur les obligations réglementaires de service des enseignants du premier degré. Aucune réponse du ministère à cette demande légitime d'une grande partie de la profession excepté une fin de non recevoir et un rappel à la réglementation.

En finir avec les APC

Le SNUipp a donc lancé sa consigne d'arrêt des APC sur tout le territoire et il appelle à la généraliser massivement. Il a développé des outils à destination des personnels pour appuyer cette campagne et amplifier encore le mouvement

(voir le 4 pages joint à ce numéro). L'objectif est de créer le rapport de forces nécessaire pour obtenir du ministère des engagements pour la redéfinition du temps de travail des enseignants du primaire en vue de sa réduction. À plusieurs reprises et notamment au moment des discussions autour du nouveau décret sur les obligations réglementaires de service, le SNUipp a porté la reconnaissance des nombreuses missions non prises en compte aujourd'hui dans le temps de travail et la récupération du temps pour gagner en autonomie et en efficacité pédagogique. Aujourd'hui, il est temps d'en finir avec des APC chronophages, mal définies et dont l'utilité pédagogique n'a jamais été démontrée et de mieux reconnaître l'ensemble du travail des enseignants.

Ouvrez les discussions, Madame la ministre !

PHILIPPE MIQUEL



SNUIPP-FSU: RÉSULTAT DES ÉLECTIONS INTERNES

Les élections internes du SNUipp-FSU ont permis aux adhérents du syndicat de voter jusqu'au 12 octobre pour les différents courants de pensée qui le composent. *Unité et action* arrive en tête avec 63,18% des suffrages devant *École émancipée* 30,05%, *Émancipation* 3,15%, *URIS* 2,5% et *Front unique* 1,12%.

MÉTIER D'ENSEIGNANT

UNE CRISE DU RECRUTEMENT MAIS PAS DE LA VOCATION

Après son volumineux rapport sur les inégalités à l'école, le Cnesco récidive en publiant un document intitulé: «*Le métier d'enseignant attire-t-il toujours en 2016?*». Cette nouvelle production se propose d'interroger l'attractivité du métier de professeur en 2016 en s'appuyant notamment sur une enquête réalisée auprès de 1000 étudiants en L3 sur les facteurs qui entraînent leur choix ou non du métier d'enseignant. Celui-ci attire toujours de nombreux étudiants. Plus de quatre étudiants sur dix en mathématiques (46%), en anglais (41%) et en histoire (40%) ont indiqué envisager passer l'un des concours de l'enseignement. Ils sont 36% en sciences et vie de la terre. Des chiffres qui rejoignent les résultats de la consultation réalisée par le SNUipp-FSU en juin dernier avec l'institut Harris dans le cadre de son «*Observatoire des professeurs des écoles débutants*». Comme celles des étudiants, les réponses des 1639 jeunes enseignants interrogés pour le syndicat montrent qu'il n'y a pas de crise de voca-

tion. Le métier reste choisi pour travailler auprès des enfants, les aider à apprendre, à réussir et s'épanouir. Pour autant la crise de recrutement perdure, malgré l'inflexion permise ces trois dernières années par le rétablissement des postes au concours pointée par le Cnesco. Une crise dont les effets sont plus sensibles dans certaines académies là où les élèves sont socialement et scolairement en difficulté. À la rentrée 2016, près de 700 postes au concours n'étaient pas pourvus. Pour le SNUipp, comme pour le Cnesco, les politiques de suppressions de postes influencent très négativement le recrutement. Mais renforcer l'attractivité passe aussi par l'augmentation des salaires, l'amélioration des conditions de travail ainsi qu'une démocratisation de l'accès au métier. Le syndicat se prononce pour des pré-recrutements dès la L1 et un concours sous condition de licence avec le maintien d'un niveau de qualification au niveau M2.

PHILIPPE MIQUEL

408

C'est le nombre d'enseignants qui ont participé à l'Université d'automne du SNUipp-FSU du 19 au 21 octobre à Port Leucate (Aude). Au programme, un trentaine d'ateliers et conférences animées par des chercheurs et auteurs de littérature jeunesse notamment, portant sur la laïcité, les apprentissages ou encore le travail hors la classe. Tous les intervenants sont à retrouver en ligne sur snuipp.fr

COMMUNIQUÉ

POUR DES DÉBATS ÉDUCATIFS FÉCONDS

L'école fait aujourd'hui l'objet d'accusations qui n'honorent pas leurs auteurs. Joignant sa voix au chœur des nostalgiques de la blouse grise, un pamphlet au titre évocateur « Qui sont les assassins de l'école ? » met en cause plusieurs chercheurs qui viennent régulièrement partager leurs travaux avec les enseignants à l'occasion des universités d'automne du SNUipp-FSU. Pour le syndicat, qui leur exprime tout son soutien, les débats éducatifs sont féconds et doivent permettre de faire avancer l'école vers la réussite de tous les élèves, pour peu qu'ils soient instruits de manière argumentée, sérieuse et respectueuse.

➤ Rubrique [Le syndicat/les communiqués](#)



LSU

UNE RÉPONSE DE LA MINISTRE

Le livret unique pourra, dans un premier temps, ne pas être rempli de manière numérique indique le cabinet de la ministre dans un courrier adressé au SNUipp-FSU le 13 octobre dernier. Réponse insuffisante et inadaptée alors que le syndicat avait demandé un moratoire et la publication des résultats de la phase test non connus à ce jour. Le courrier rappelle cependant que le « déversement » des bilans de fin de cycle dans LSUN en fin de cycle 2, reste pour le ministère incontournable.

ISAE

MOBILISATION POUR LES EXCLUS DE LA REVALORISATION

Le SNUipp-FSU a proposé dans un cadre unitaire une journée nationale d'action marquée par un rassemblement à Paris le 30 novembre prochain devant le ministère. En effet ce sont toujours 15 000 enseignants qui restent exclus de la revalorisation à hauteur de 1200€ obtenue par le syndicat au printemps dernier : secrétaires de CDOEA, enseignants mis à la disposition des MDPH, exerçant en milieu pénitentiaire, en classe relais ou en centre éducatif fermé, au CNED, en ERDP ou dans le réseau Canopé, les coordonnateurs REP, ou encore les conseillers pédagogiques... La liste est longue.



HANDICAP

DES PARCOURS SCOLAIRES INÉGAUX

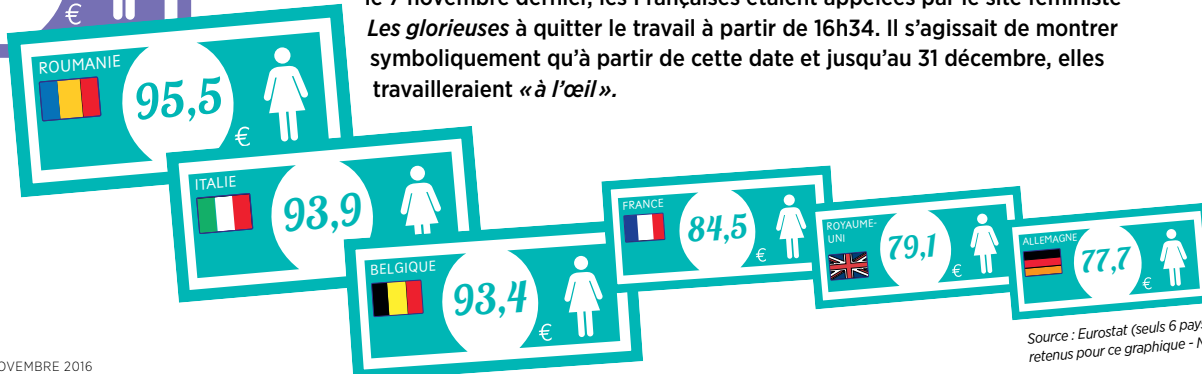
Les inégalités sociales frappent aussi les trajectoires scolaires des élèves porteurs de handicap. Tel est le constat de l'étude de la Depp publiée le 21 octobre et portant sur la cohorte d'enfants nés en 2005. En effet, à 10 ans, 15% des élèves handicapés issus de milieux très défavorisés sont scolarisés en CM2, contre 39% de ceux d'origine favorisée. Des différences qui se retrouvent aussi selon le type de handicap. À six ans, les enfants présentant des troubles intellectuels sont 11% à être orientés vers le spécialisé dans les milieux défavorisés contre 6% de milieu favorisé.

LES SALAIRES DES FEMMES TOUJOURS À LA TRAINÉ



D'après une étude du centre de ressources statistiques de l'Union européenne Eurostat, les femmes gagnent en France en moyenne 15% de moins que les hommes. Une discrimination salariale qui a suscité une mobilisation originale :

le 7 novembre dernier, les Françaises étaient appelées par le site féministe *Les glorieuses* à quitter le travail à partir de 16h34. Il s'agissait de montrer symboliquement qu'à partir de cette date et jusqu'au 31 décembre, elles travailleraient « à l'œil ».



Source : Eurostat (seuls 6 pays ont été retenus pour ce graphique - NDLR)

Des nouvelles carrières pour les PE

Après plusieurs mois de négociations, les carrières des enseignants seront progressivement rénovées d'ici à 2020. L'essentiel des mesures.

Entre 2017 et 2020, se mettront en place une série de mesures qui auront des conséquences directes sur le déroulement de la carrière des enseignants et se traduiront par un mieux sur leur feuille de paye. Pour le SNUipp-FSU, qui a beaucoup bataillé dans les négociations, certaines de ces dispositions sont un progrès, d'autres ne vont pas assez loin, d'autres encore ne sont pas acceptables. La grille indiciaire évolue, avec une augmentation générale du nombre de points d'indice. Un gain à terme de l'ordre de 40 euros par mois pour la classe normale, de 143 euros au dernier échelon de la hors classe. Les PE aujourd'hui en fonction seront tous reclassés sur cette nouvelle grille en septembre

2017, avec des incidences différentes en fonction de l'ancienneté détenue dans leur échelon à cette date. Deuxième mesure, un déroulement de la carrière resserré. Elle durera désormais entre 24 et 26 ans, en fonction de deux moments - les 6^e et 8^e échelon - où une accélération sera possible pour seulement 30 % des personnels.

La hors classe pour tous

Troisième disposition, à terme, tous les enseignants des écoles ayant une carrière complète accéderont au dernier échelon de la hors classe avant de partir en retraite. Une phase transitoire est néanmoins prévue, au cours de laquelle sera traitée la situation de ceux qui sont aujourd'hui aux derniers échelons de la classe normale et approchent justement de la retraite. Pour eux, le SNUipp-FSU demande une mesure leur garantissant ce passage à la hors classe. Enfin un troisième grade, la classe exceptionnelle, sera réservé à un nombre très réduit d'enseignants exerçant des fonctions particulières ou jugés «*particulièrement méritants*». Une disposition inégalitaire toujours contestée par le syndicat.

FRANCIS BARBE

TRESORERIE GENERALE DE LA SEINE SAINT DENIS		BULLETIN DE PAYE		N° ORDRE A 21487	
MOIS DE OCTOBRE 2016		TEMPS DE TRAVAIL DE 120 H			
GESTION POSTE		EFFECTIF		1026000400059	
IDENTIFICATION		GRADE		21750001600753	
MIN	MAX	INDICE	ECH	INDICE	TEMPS PARTIEL
206		00	02	07	0494
ELEMENTS		A PAYER		A DEBITER	
		€		€	
101000	TRAITEMENT BRUT	2222,15			
101050	RETENUE PC			174,44	
102000	INDEMNITE DE RESIDENCE	66,66			
104000	SUPP FAMILIAL TRAITEMENT	77,33			
200033	REMB DOMICILE TRAVAIL IDF	24,94			
200403	IND SUJET. SPECIALES ZEP	41,57			
401201	C.S.G. NON DEDUCTIBLE			56,05	
401301	C.S.G. DEDUCTIBLE			119,10	
401501	C.F.D.S.			11,67	
403201	COT PAT FDS NAT AIDE LOGT				2,22
403301	COTIS PATRON. ALLOC FAMIL				120,00
403801	CONT SOLIDARITE AUTONOMIE				6,47
404001	COT PAT MALADIE DEPLAFON				215,55
411050	CONTRIB. PC				1108,85
411058	CONTRIBUTION ATI				6,67
414000	CHARGE ETAT MALADIE				64,44
414200	CHARGE ETAT ACC. TRAVAIL				1,99
501080	COTIS OUVR RAFF				9,27
501180	COT PAT RAFF				9,27
554500	COT PAT VST TRANSPORT				57,78
555010	CONTRIBUTION SOLIDARITE				22,24
700601	M.G.E.N.				58,25

REEMPLACEMENT

PAS D'ANNONCE EN TROMPE-L'ŒIL !

«*R*éduire les difficultés de remplacement dans le 1^{er} degré à un problème de gestion n'est pas très sérieux», a réagi le SNUipp-FSU suite aux annonces de la ministre le 18 octobre dernier sur la mise en place d'un vivier unique de remplaçants par département. Le taux d'absentéisme des enseignants n'est pas supérieur à d'autres professions et ne peut donc être pointé. Mais avec un remplaçant pour 21 classes, impossible de couvrir les absences pour maladie et les départs en formation. Le syndicat, lors d'une réunion au ministère fin août, avait pu argumenter pour le maintien d'un remplacement de proximité et de brigades spécifiques (formation, ASH...). Cette réunion en prévoyait pourtant d'autres et c'est dans l'urgence aujourd'hui que le ministère souhaite uniformiser les modalités de remplacement. Le SNUipp, en désaccord avec cette annonce, rappelle que «*l'amélioration du remplacement passe nécessairement par des créations de postes*». LAURENT BERNARDI

EN REGIONS

MOUVEMENT (44)

VICTOIRE SUR LE MOUVEMENT

Après deux ans de bataille en intersyndicale et une grève en octobre, le SNUipp-FSU 44, à l'origine des initiatives, a obtenu gain de cause sur ses revendications concernant les nombreux dysfonctionnements constatés dans les opérations de mouvement. Les enseignants verront le retour de deux saisies de vœux (pour les postes de titulaires et pour les postes provisoires) et l'annulation du vœu géographique obligatoire en première phase. Une attention particulière sera accordée aux TI lors de la 2^e phase pour qu'ils ne soient ni en éducation prioritaire ni en ASH, s'ils n'en formulent pas le souhait.

EXPULSION (27)

LES SYNDICATS À LA RUE

Un différend oppose depuis des mois les huit organisations syndicales du département de l'Eure (CGT, CFDT, CFE/CGC, CFTC, FO, FSU, Solidaires et UNSA) à la municipalité d'Évreux et au Conseil départemental. Alors que la ville héberge les syndicats à la Bourse du travail depuis 1928, un préavis leur demande de quitter les lieux d'ici le 9 décembre. Sans solution de relogement satisfaisante, les syndicats ont lancé une pétition et organisé une grande mobilisation le 9 novembre, revendiquant un relogement qui réponde aux besoins des activités syndicales et respectueux de leurs droits.

MAYOTTE

POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE

Répondant sur les ondes à une auditrice insatisfaite de la mise en œuvre des rythmes scolaires, la vice-rectrice de Mayotte recommandait aux parents qui «*n'adhèrent pas au cadre de l'école de la République*» de scolariser leurs enfants dans des écoles associatives. Le SNUipp-FSU de Mayotte a dénoncé par courrier à la ministre ces propos, «*véritable désaveu de l'enseignement public*» rappelant que ces écoles fonctionnent en dehors de tout cadre légal et sans contrôle sérieux du vice-rectorat. «*À Mayotte plus qu'ailleurs, on a besoin de l'école publique*», a conclu le secrétaire départemental.

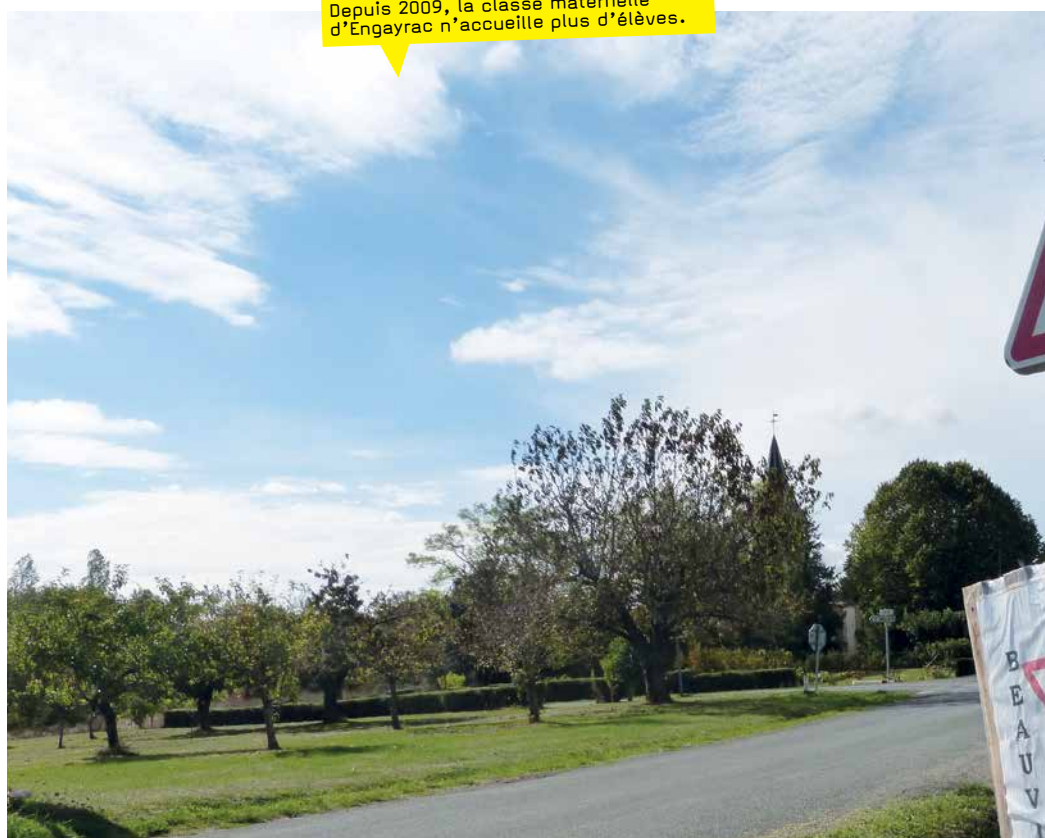
Beauville-Engayrac résiste

Depuis la rentrée, les habitants de Beauville et d'Engayrac dans le Lot-et-Garonne se battent pour l'ouverture d'une classe. Et font de la survie de leur école un symbole pour maintenir la qualité de vie dans les zones rurales.

À Beauville et à Engayrac, en ce début d'automne, flotte comme un esprit gaulois. Rien à voir avec les déclarations récentes d'un ancien Président de la République. Plutôt l'envie de résister encore et toujours aux décisions de l'administration de l'Éducation nationale. Celle-ci refuse depuis 6 mois de rouvrir une classe dans la petite commune d'Engayrac, alors même qu'ils sont 81 élèves de la PS au CM2 dont 33 en maternelle scolarisés à Beauville, l'autre village du regroupement pédagogique inter-communal (RPI). Rien de bien original malheureusement pour cette zone située à la limite du département du Tarn-et-Garonne, à 30 kilomètres d'Agen, et qui peine depuis quelques années à fixer ses habitants. Sauf que les habitants en question, lassés de voir disparaître peu à peu les services publics, les commerces, ont décidé de croiser le fer tous ensemble pour sauver leur école.

Les irréductibles de Beauvillix

Marie-France Salles, maire d'Engayrac depuis 1995 et conseillère départementale, est inquiète pour sa commune. « En 1998, la classe unique du village a été intégrée au RPI créé avec Beauville à cinq kilomètres. Nous avons fonctionné pendant des années avec trois classes à Beauville et une à Engayrac avec des effectifs inchangés autour de 70 élèves. Mais l'administration a changé les seuils et après une menace en 2008, elle a fermé notre classe en 2009 alors même que la commune avait tout organisé pour la restauration scolaire et l'accueil avant et après la classe. Ce sont les classes isolées qu'on ferme en premier sans se préoccuper du rôle central de l'école dans la vie d'un village. Depuis trois ans, les effectifs augmentent peu à peu et malgré nos 81 élèves, la direction académique a refusé d'ouvrir en mars dernier lors des opérations de carte scolaire en déclarant



Depuis 2009, la classe maternelle d'Engayrac n'accueille plus d'élèves.

qu'elle compterait les élèves à la rentrée ». Début septembre les élèves prévus sont bien au rendez-vous mais toujours pas d'ouverture. De quoi déclencher la colère des parents d'élèves « Plus encore que la décision négative, ce sont les promesses non tenues et la forme de mépris que nous avons ressenti qui nous ont poussé à agir », témoigne Olivier Damaisin, parent d'élève et adjoint au maire de Beauville. Dès la rentrée, les parents sont en nombre devant l'école, multiplient les actions : manifestations à Agen, repas citoyen, pétition, mise en vente de l'école sur le Bon coin, création d'un compte Facebook... Beauville devient Beauvillix peuplé de Gaulois irréductibles prêts à tout pour défendre leur école et fait la Une des médias.

Une première victoire

Le 28 septembre, face au silence de l'administration, les irréductibles de Beauvillix signent leur plus beau fait d'armes. Soutenus par leurs

« (E SONT LES CLASSES ISOLÉES QU'ON FERME EN PREMIER) »

élus, les parents rouvrent pendant trois jours l'école d'Engayrac et accueillent 18 enfants dans les locaux tenus prêts à fonctionner. Une classe sauvage qui provoque la colère immédiate de l'Inspecteur d'académie qui en appelle solennellement à la responsabilité des élus et les menace d'un signale-

ment au procureur. Mais l'action porte ses fruits : élus et parents obtiennent une réunion avec l'IA où celui-ci accepte enfin de débloquer des moyens pour le RPI. Pas l'ouverture promise, non, mais l'affectation d'un titulaire remplaçant à mi-temps en soutien de l'enseignante de maternelle. Une première victoire qui tombe à pic car comme le reconnaît Olivier, « 50 à 60 familles engagées dans une lutte qui a duré 5 semaines, ça commençait à faire long. Mais ça a ressoudé les relations dans les deux communes et a montré que la grosse majorité des familles tenaient à leur école de proximité ». Côté enseignants aussi, ça devenait long, avec des journées de classe ponctuées par les actions des

encore et toujours...



CONVENTIONS : MENACE SUR LES ÉCOLES RURALES ?

Après que le Cantal a essuyé les plâtres en janvier 2014, ce sont 14 départements ruraux qui sont entrés aujourd'hui dans une contractualisation entre l'État et les collectivités territoriales portant sur une réorganisation des écoles rurales et de montagne, en lien avec la garantie de maintien des dotations en postes. 16 autres projets sont dans les cartons. Pour le gouvernement, l'objectif avoué de ces conventions est d'améliorer le service public d'éducation en milieu rural et de développer une école rurale de qualité. Les premiers bilans qu'on peut en tirer laissent apparaître le risque réel de regroupement accéléré de petites écoles en réseaux importants et la mise en place d'une logique de concentration des établissements uniquement dictée par un souci d'économie. Une menace qui n'a pas échappé à l'association des maires ruraux de France (AMRF), qui, réunie en congrès les 8 et 9 octobre, s'est exprimée clairement dans une motion dénonçant ces conventions comme « *le faux nez d'une menace grave sur les écoles rurales* ». Une menace à prendre au sérieux pour le SNUipp-FSU qui organisera une initiative nationale sur ce dossier début 2017.

Une situation qui génère de nombreuses classes multi-niveaux et des effets de seuil avec des disparités d'effectifs importantes. Face à cette situation, deux logiques s'affrontent. Pour Sandrine, « *il faut tenir compte de la particularité de notre département et donner aux écoles lot-et-garonnaises les moyens d'assurer partout l'égalité du service public d'éducation due aux élèves, à savoir une école de qualité près de son domicile* ». Le SNUipp 47 a évalué à 153 le nombre de postes supplémentaires qui permettrait aux écoles de fonctionner normalement. L'administration, elle, verse dans une gestion comptable visant à supprimer les petites structures coûteuses en postes et en moyens et à favoriser les fusions, les regroupements d'écoles, le rapprochement des écoles du collège... Une politique déjà à l'œuvre à d'autres endroits de France (voir ci-dessus) et dans certains secteurs du département et que l'IA voudrait bien déployer à Beauville en élargissant le RPI aux communes voisines. Il fera part de ses projets aux maires concernés le 17 novembre dans le cadre d'une réunion qui promet d'être animée. Quant aux irréductibles parents, ils restent mobilisés pour une vraie ouverture à la prochaine rentrée. Aux dernières nouvelles, aucun barde local ne s'est plaint de leur dernier banquet le 4 novembre.

PHILIPPE MIQUEL

parents et l'incertitude persistante sur les effectifs et la répartition des élèves. L'affectation d'un remplaçant a soulagé un peu la classe maternelle même s'il n'est présent que quatre matinées sur cinq.

Deux logiques qui s'affrontent

Pourquoi en arriver à ce traitement en urgence l'année où le département a connu une dotation positive de 16 postes ? Pour Sandrine Tastayre, co-secrétaire départementale du SNUipp-FSU 47, « *les quelques postes créés depuis 2013 ne sont pas à la hauteur des suppressions antérieures, il faudrait 53 postes en plus pour retrouver le taux d'encadrement de 1995 qui n'était déjà pas idéal. Sur les 16 postes, 3 ont été consacrés aux nouvelles décharges de direction et une bonne partie des autres utilisées pour abonder les nouveaux dispositifs de maîtres supplémentaires et d'accueil des moins de 3 ans* ». Des conditions encore plus durement ressenties dans un département au profil très rural : sur les 316 écoles du département, 116 fonctionnent en RPI et 55 % d'entre elles ont 3 classes ou moins.

VIDÉO

BEAUVILLIX PAR TOUTATIS !

Pharmacien, boulangère, garagiste, mère au foyer, épicier, limonadier, agriculteur... Ils sont tous venus devant la caméra, filmés sur leur lieu de travail ou dans la rue, témoigner de leur attachement à l'école de leur village et demander l'ouverture d'une quatrième classe. Un petit film simple et drôle avec des vrais gens à visionner sur Youtube.

www.youtube.com/watch?v=9b-fA9lecl0

CANOPE

ÉCOLE RURALE ET RÉUSSITE SCOLAIRE

Les éditions Canopé ont publié en 2016 un ouvrage réalisé sous la direction du sociologue Yves Alpe intitulé *École rurale et réussite scolaire*. Un dossier gratuit téléchargeable en ligne sur le site de Canopé reprend les principaux axes développés dans l'ouvrage avec l'objectif de mieux comprendre en quoi les territoires ruraux ont des spécificités lorsqu'il s'agit de questions éducatives et aussi de mettre au jour les nombreux atouts de l'école rurale.

www.reseau-canope.fr/notice/ecole-rurale-et-reussite-scolaire.html



ENQUÊTE

LE VISAGE DE L'ÉCOLE RURALE

En juin 2015, le SNUipp-FSU organisait à Blois un colloque qui montrait qu'on ne peut plus parler de « l'école rurale » mais qu'il y a « des écoles rurales », les réalités démographiques, sociales et économiques des territoires concernés étant très diverses. À cette occasion le syndicat réalisait une enquête auprès de 1281 enseignants issus de 70 écoles qui montre « le visage de l'école rurale d'aujourd'hui » et dont les résultats sont disponibles en ligne sous forme de diaporama.

www.snuipp.fr/Enquete-SNUipp-le-visage-de-l

UNE ÉDUCATION TOUJOURS PRIORITAIRE ?

Un récent rapport du Cnesco interroge sur l'efficacité des politiques d'éducation prioritaire dans une école où persistent les inégalités. Depuis deux ans, la réforme de l'EP se met en place avec le « maître plus », la scolarisation des moins de 3 ans et la pondération, dispositifs demandés par le SNUipp-FSU. Mais les moyens prévus ne sont pas tout à fait au rendez-vous.

DOSSIER RÉALISÉ PAR
FRANCIS BARBE
PIERRE MAGNETTO
PHILIPPE MIQUEL
VIRGINIE SOLUNTO

« **L**e désastre scolaire », « Inégalités à l'école de la République, stop ou encore ? »... Rendu public le 27 septembre dernier, le rapport du Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco), « Comment l'école amplifie-t-elle les inégalités sociales et migratoires ? », aura suscité un véritable emballement médiatique. Les médias en ont conclu que l'éducation prioritaire serait en échec. Le texte, lui, préconise des mesures volontaristes pour réduire les inégalités scolaires. (lire p14). Il est vrai que l'école est loin de tenir toutes ses promesses. Selon PISA, la France est la championne des inégalités scolaires. L'écart entre les « bons » élèves et les « faibles » qui sont aussi ceux qui souffrent le plus des inégalités sociales, n'a jamais été aussi grand. Les évaluations nationales montrent que trop d'élèves arrivent en 6^e sans maîtriser les savoirs fondamentaux et que leurs difficultés s'aggravent au collège. Environ 130 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans diplôme ni qualification. Mais pour autant, faut-il se laisser aller au pessimisme ambiant ?

« LA MIXITÉ N'EST PAS UNE FIN EN SOI, IL FAUT ENSUITE DONNER LES MOYENS AUX ENSEIGNANTS D'ÊTRE (CAPABLES DE GÉRER L'HÉTÉROGÉNÉITÉ DES ÉLÈVES) »

En fait, il n'y a pas vraiment de scoop dans le rapport du Cnesco. Ses conclusions étaient présentes dans des études déjà connues de longue date : une école inégalitaire, un empilement de réformes jamais évaluées, un pilotage peu cohérent, un investissement insuffisant dans le domaine de la formation initiale et continue, dans l'aide et l'accompagnement des enseignants, une incapacité à lutter contre les inégalités sociales ou encore une ségrégation scolaire marquée. Les effectifs par classe sont pointés. Ils ne cessent d'augmenter, l'écart avec les écoles ordinaires s'étant considérablement réduit. Pour la sociologue Nathalie Mons qui préside le Cnesco, le rapport insiste surtout « sur le fait que les ressources de l'éducation prioritaire doivent continuer à irriguer les contextes scolaires difficiles mais qu'à l'avenir, d'autres politiques doivent être développées en parallèle, comme la déségrégation des établissements les plus difficiles » (lire p14).

Investir le temps de pondération

Dans les REP et REP+, la réforme se met en oeuvre. Le plus de maîtres que de classes, la scolarisation des moins de trois ans, l'allègement du temps de service devant élèves, des dispositifs que le SNUipp-FSU réclamait depuis longtemps. Mais après deux années d'application de la réforme, les



faillies du système se font jour, l'efficacité n'est pas toujours au rendez-vous et pour les moyens prévus par la loi le compte n'y est pas. «On a compris qu'il ne suffit pas de mettre un maître en plus pour qu'il se passe des choses. Ce n'est pas le 'maître plus' tout seul qui est le moteur mais la mobilisation collective qui va rendre le travail des réseaux plus efficace», estime Patrick Picard, directeur du centre Alain Savary à l'Ifé (lire p16).

Quand de telles conditions sont réunies, ça peut marcher en effet. L'école Jules Ferry à Blois dans le Loir-et-Cher en témoigne, comme elle témoigne du fait que les situations peuvent être très disparates d'un territoire à l'autre. Dans cette école en REP+, l'équipe a su investir le temps de pondération et la présence du maître surnuméraire pour élaborer un travail collectif, dynamiser ses enseignements. Les enseignants en parlent avec

enthousiasme. «Le maître + c'est la vraie bonne idée du système car cela permet de travailler de toutes les manières possibles, de stimuler les enfants. Après deux ans on constate que le climat de travail est apaisé et que l'enfant devient plus élève», constate un enseignant de l'école (lire p15).

La question de la mixité sociale

Pondération, moins de trois ans, plus de maîtres, l'enquête menée par le syndicat auprès d'enseignants en REP+ montre que quand ils ont la main sur ces outils, ils en sont globalement satisfaits (lire p13). Mais les écoles classées en éducation prioritaire ne concentrent pas toute la difficulté scolaire, alors pourquoi ne pas généraliser le système, en commençant par les écoles hors REP, confrontées elles aussi à la difficulté ? C'est aussi ce que demande le syndicat.

Mais, la refondation de l'éducation prioritaire peut-elle suffire à relancer la machine ? Si l'école a du mal à lutter contre les déterminismes, il faut aussi constater que dans les quartiers dits sensibles, souvent ghettoïsés, son environnement ne l'y aide pas. «Il faut agir simultanément sur la question pédagogique et sur celle de la mixité sociale», explique la sociologue Agnès Van Zanten en soulignant que la mixité «n'est pas une fin en soi» et qu'il «faut ensuite donner les moyens aux enseignants d'être capables de gérer l'hétérogénéité des élèves» (lire p17).

L'école ne peut pas tout toute seule

L'expérience de la mixité, c'est ce que cherche l'école maternelle Jules Ferry à Montpellier. La mobilisation des habitants du Petit Bard et des partenaires de l'école a conduit à une accélération de la rénovation urbaine de ce quartier «Politique de la ville.» La mixité qui se fait jour est aussi le fruit d'un début de reconquête de la confiance des familles qui arrivent dans le secteur, celles qui pourraient user de stratégies de contournement de la carte scolaire. «On leur fait visiter l'école, rencontrer les enseignants, passer une journée en classe. Ils mettent leurs enfants chez nous en toute connaissance de cause», explique Myriam Bouchet, la directrice. Mais, fait-elle remarquer, «tout cela reste fragile. Il faudrait maintenant accélérer sur tout ce qui touche à la rénovation urbaine, au désenclavement et à la politique de l'emploi» (lire p16). Et en effet, l'école peut beaucoup, mais elle ne peut pas tout, pas toute seule.



UN AN D'ALLÈGEMENT : PREMIER BILAN

En 2015-2016, la refondation de l'éducation prioritaire se concrétisait dans les REP+ avec la mise en place de dispositions visant à alléger le temps de service des enseignants devant leurs élèves. 18 demi-journées à consacrer au travail en équipe, à la concertation, aux relations avec les parents, à la formation... Le SNUipp-FSU avait poussé pour l'obtention de cette mesure qui préfigure la déconnexion du temps de travail des enseignants du temps de classe des élèves qu'il réclame pour l'ensemble des écoles. Afin d'évaluer ses bénéfices, le syndicat a mené une enquête* en fin d'année auprès de près de 1500 enseignants exerçant dans les 68 départements qui comptent des REP+. Pour plus de 60% d'entre eux, le temps d'allègement a été vécu de façon satisfaisante, surtout lorsqu'il a pu être organisé pendant le temps de classe libéré. En terme de contenu, les enseignants ont pointé les apports quant à la répartition des enseignements, l'amélioration du climat scolaire, des relations avec les parents... L'évaluation sur la formation est en revanche plus critique avec notamment le reproche d'une trop grande pilotage par la hiérarchie aux dépens des attentes des personnels.

* résultats complets de l'enquête publiés à l'occasion du prochain colloque éducation prioritaire du SNUipp.

RAPPORT

LES RECOMMANDATIONS DU CNESEO

Miser sur l'expertise des enseignants, favoriser la prévention et la mixité sociale, un récent rapport du Cnesco invite à prendre des mesures volontaristes pour réduire les inégalités scolaires.

Dans son rapport «*Comment l'école amplifie-t-elle les inégalités?*» publié en septembre, le Cnesco porte un regard sans concession sur l'échec du système éducatif français à réduire les inégalités. Inégalités de résultats, inégalités d'orientation, inégalités d'accès au diplôme et inégalités d'insertion professionnelle : au-delà des constats, très documentés, les rapporteurs proposent plusieurs recommandations. Rompre d'abord avec «*une logique de réformes à répétition et miser sur l'expertise des acteurs de terrain*», en développant des expérimentations sur les pratiques pédagogiques efficaces autour des difficultés repérées chez les

élèves du primaire. Relancer aussi la formation continue, avec un effort important en direction des premières années de la scolarité.

Une approche tournée vers la prévention

Le rapport suggère aussi d'agir en amont des difficultés, de «*mobiliser la prévention dès les premiers apprentissages*» en développant la scolarisation des tout-petits tout en «*leur proposant des conditions d'apprentissage adaptées*». Dans les écoles, certains enseignants formés spécifiquement sur la didactique des disciplines, aux difficultés d'apprentissage et outillés en matériaux pédagogiques adaptés, pourraient être «*sédentarisés*» pour des interventions significatives. Une manière d'appeler à la généralisation des maîtres supplémentaires. Mais il faut aussi en finir avec les inégalités de traitement. Le rapport appelle ainsi au développement d'une politique nationale volontariste pour prévenir et réduire significativement la ségrégation sociale



et scolaire. Enfin, le Cnesco invite à reconnaître l'enfant, derrière l'élève, en prenant en compte les différentes dimensions de sa vie : l'enseignement, mais aussi le climat scolaire et les conditions matérielles des plus démunis. Autant d'actions «*à conduire d'urgence car les élèves en difficulté ne peuvent attendre, mais dans un cadre d'évolution de long terme, car les apprentissages se construisent dans la durée*» concluent les rapporteurs.

Nathalie Mons, présidente du Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco)



3 QUESTIONS À

Ce rapport remet-il en cause l'EP et le travail des enseignants ?

Le rapport ne vise aucunement le travail des enseignants très engagés mais il analyse les politiques scolaires. Il détaille le climat scolaire difficile dans lequel vivent les élèves et les enseignants dans les établissements de l'éducation prioritaire. Le rapport montre que les réformes à répétition de l'éducation prioritaire avec leur empiement de dispositifs jamais évalués n'ont pas permis sur les 35 dernières années de lutter effica-

« Passer de la remédiation à la prévention »

cement contre les inégalités à l'école. Il insiste sur le fait que les ressources de l'éducation prioritaire doivent continuer à irriguer ces contextes scolaires difficiles mais qu'à l'avenir, d'autres politiques doivent être développées en parallèle, comme la déségrégation des établissements les plus difficiles ou encore un nouveau modèle d'allocation des ressources budgétaires pour améliorer l'efficacité pédagogique des moyens investis.

Que font les autres pays d'Europe que la France ne fait pas ?

Durant les 30 dernières années, les pays qui font réussir les élèves les

plus défavorisés socialement sont passés d'une logique de remédiation (aider les élèves en difficulté une fois qu'ils ont accumulé des retards) à une logique de prévention de la difficulté scolaire (formation continue des enseignants à la difficulté scolaire dans les disciplines fondamentales, intervention de maîtres surnuméraires formés à la didactique directement dans les classes...). Les classes ségrégatives au collège ont reculé. Dans le cadre de la loi de Refondation des premières mesures allant dans le sens de cette prévention ont été prises en France (PDMQDC...) et devront être appliquées de façon volontariste.

La récente réforme de l'EP a-t-elle fait les bons choix ?

La relance de l'éducation prioritaire en 2014 a été plus efficace que les plans des années précédentes, parce qu'on s'est résolument centré sur le pédagogique. Le rapport précise qu'il y a eu une démarche très volontariste de mise en œuvre, la première année, notamment la refonte de la carte de l'éducation prioritaire, un réseau de formateurs... La seconde année par contre, dans de nombreuses académies les efforts se sont portés davantage vers la réforme du collège que vers l'éducation prioritaire. Le primaire a davantage poursuivi une mise en œuvre de qualité.

BLOIS (41)

ÉVALUATION DES DISPOSITIFS : ENCORE TROP TÔT...

À l'école Jules Ferry de Blois, l'équipe enseignante a investi allègement de service et maître surnuméraire pour dynamiser ses enseignements au service de la réussite des élèves. Encore difficile cependant d'en évaluer les résultats.

L'école Jules Ferry à Blois est en pleine « pondération » aujourd'hui. Pascal Blanchet, le directeur de cette école de 7 classes de cycle 3 en Rep+ ainsi que ses collègues, accueillent individuellement les parents des 163 élèves. La brigade des Zil Rep+ passera donc la journée entière dans les classes, comme c'est le cas également pour les journées de formation ou le travail en équipe. « On reçoit tous les parents deux fois dans l'année », explique Julien Colin, enseignant en CM1. « Cela crée un climat de confiance et ils ont une meilleure vision de l'institution. Et quand parents et enseignants tiennent le même discours, cela fait du bien aux élèves... et aux résultats ». Pièce essentielle pour cette école où plus de 90 % des élèves sont issus d'une immigration socialement défavorisée.

Travailler tous ensemble

L'école entre dans sa troisième année de pondération et le choix des collègues de cette équipe très stable concernant ce temps libéré a privilégié la concertation, l'organisation et le travail autour du Plus de maîtres. « Nos résultats en géométrie et en production d'écrit aux évaluations nationales n'étaient pas bons du tout il y a deux ans et nous avons donc décidé de mettre le paquet avec des ateliers en CM1 et CM2 », poursuit le directeur à mi-temps en CM2. Pour les CE2, les enseignants et le PDM, qui bénéficie aussi de la pondération, ont choisi ensemble la méthode de lecture et ont décidé de démarrer des ateliers de fluence en lecture dès la rentrée. Julien continue : « Ce PDM c'est la vraie bonne idée du système car cela permet de travailler de toutes les manières pos-

sibles, de stimuler les enfants. C'est souple mais on est aussi obligés de travailler ensemble. Après deux ans on constate que le climat de travail est apaisé et l'enfant devient plus 'élève'. Avec les ateliers, on 'emmène' tout le monde, mais les compétences transversales, comme l'entrée dans le travail ou le vivre ensemble, sont difficiles à évaluer ». Céline Roussel, la PDM, complète : « même les IEN ne savent pas comment évaluer le dispositif. Mais au-delà du ressenti, à la fin de l'année, tous les élèves de CE2 'osent' répondre aux questions de lecture, le font correctement à l'oral mais aussi à l'écrit. Avec les collègues,



Un préau repeint par enseignants et parents.

on a dépassé le stade de l'organisation... On expérimente et on commence à parler pédagogie ! » Pour Pascal, directeur de longue date dans l'école, il est difficile d'avoir du recul sur les résultats eux-mêmes. « Nous avons continué à faire les évaluations nationales en CM2, ce qui nous permet d'avoir un outil interne de mesure et d'adapter le projet du PDM à la situation de l'école. Actuellement, même si la population du quartier s'est appauvrie et que l'école accueille de nombreux primo-arrivants, on observe alors des améliorations ».

EFFECTIFS

À PEINE MOINS POUR L'EP

Alors qu'on sait qu'une baisse significative des effectifs par classe a des effets positifs, notamment sur les résultats scolaires des élèves défavorisés, l'écart entre le nombre moyen d'élèves des classes d'EP et celui des autres classes ne cesse de diminuer depuis 10 ans. En 2007, il était de 1,57 (de 21,9 à 23,47) pour 0,67 (de 23 à 23,67) en 2015*. À noter aussi l'augmentation du nombre d'élèves par classe dans l'EP. La logique en ce domaine voudrait pourtant qu'on donne beaucoup moins d'élèves aux classes de ceux qui ont moins.

*Source DGESCO

COLLÈGE

EXPÉRIMENTATION MINISTÉRIELLE

Annoncée par la ministre en novembre 2015, une expérimentation destinée à favoriser la mixité sociale dans les collèges est mise en œuvre depuis la rentrée. Une soixantaine de collèges répartis dans une vingtaine de départements ont accepté une sectorisation élargie dite multi-établissements ou multi-collèges. La logique de la carte scolaire où un secteur d'habitation dépend d'un établissement est remplacée par un secteur plus vaste avec plusieurs établissements. Aucun retour pour l'instant sur cette opération, la liste des collèges concernés n'ayant pas été communiquée par le ministère.

DIFFICULTÉ SCOLAIRE

AILLEURS C'EST SOUVENT MIEUX

Deux exemples étrangers tirés du rapport du Cnesco. Singapour où des maîtres supplémentaires dotés d'une formation spécifique consacrent 4 à 8 séances par semaine dès le CP à des élèves repérés en difficulté en mathématiques et la Finlande, qui assure un suivi individualisé des élèves au cœur de la classe avec des maîtres spécialisés dans chaque discipline affectés dans l'école.

L'ÉCOLE OUI, MAIS PAS QUE...

Dans le quartier du Petit Bard à Montpellier, la mobilisation des acteurs de l'école autour de la mixité sociale commence à porter ses fruits.

« **N**on au ghetto, oui à la mixité ». Elles ont fait la Une des journaux en 2015, ces mères d'élèves qui avaient occupé les écoles du quartier du Petit Bard, à Montpellier, pour protester contre une modification de la carte scolaire. Il faut dire que dans le quartier « il y a une forte population d'origine marocaine, socialement très défavorisée », relève Myriam Bouchet, la directrice de l'école maternelle Jules Michelet classée en REP+. « Les enseignants et les partenaires de l'école, PMI, médiateurs santé, psychologues, pointaient depuis longtemps les difficultés spécifiques de nos élèves », précise-t-elle. Et il a fallu ce mouvement de protestation pour que les choses changent...un peu. En matière de politique de la ville notamment. « Au ralenti depuis plusieurs années, les chantiers de rénovation urbaine se sont accélérés », note Myriam, avec la rénovation des bâtiments publics et des écoles, l'arrivée du tramway, la construction d'une médiathèque. Et puis un travail sur la carte scolaire a été engagé.



Projets d'écoles

Dans le même temps, se sont déployés les dispositifs REP+. « Les maîtres supplémentaires et l'ouverture d'une classe de tout-petits, pour laquelle il a fallu tout de même beaucoup batailler », détaille la directrice. Un projet d'excellence langues aussi, dans le cadre duquel les enfants peuvent être affectés dans un collège ou un autre, projet qui va concerner les écoles au travers d'une classe d'excellence Anglais. Chaque groupe scolaire est associé à un projet : sciences, langues ou théâtre. L'objectif est de modifier le regard porté sur les écoles

d'un quartier à la réputation toujours difficile. « Des familles qui arrivent aujourd'hui commencent à jouer le jeu », constate-t-elle. « On leur fait visiter l'école, rencontrer les enseignants, passer une journée en classe. Ils mettent leurs enfants chez nous en toute connaissance de cause et nous n'avons plus de stratégies d'évitement, de « fuites » dès la moyenne section ou au passage en CP. » Mais tout ceci reste fragile et « il faudrait maintenant accélérer sur tout ce qui touche à la rénovation urbaine, au désenclavement et à la politique de l'emploi », conclut Myriam.

CENTRE ALAIN SAVARY

LE RÉFÉRENTIEL DÉCRYPTÉ

L'équipe du centre Alain Savary propose sur son site Internet des pistes pour avancer sur la mise en œuvre du référentiel de l'Éducation prioritaire. À l'aide d'un tableau interactif présentant les différents items du référentiel, on accède à des problématiques ainsi qu'à des ressources théoriques et des supports pour la formation. Sont également indiqués les chantiers, séminaires, formations proposées autour de chaque priorité. Un important travail que l'équipe appelle à encore évoluer en cours d'année.

➤ <http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr>

COLLOQUE DE L'OZP

NOUVEAU CYCLE 3

Depuis 2008, l'Observatoire des zones prioritaires organise un séminaire professionnel pour les acteurs de l'éducation prioritaire et ses métiers spécifiques. Cette année, il aura lieu le samedi 10 décembre de 10h à 16h30 à Paris et aura pour thème le cycle 3. Cette année scolaire marque en effet le début de la mise en œuvre du cycle 3 qui constitue un enjeu fort pour les acteurs de l'EP. Une journée gratuite mais à laquelle il convient de s'inscrire à l'avance.

➤ www.ozp.fr



PATRICK PICARD

DÉVELOPPER LES COOPÉRATIONS

Donner plus à ceux qui ont moins. Pour Patrick Picard, responsable du centre

Alain Savary invité à l'université d'automne du SNUipp-FSU, il ne suffit pas de nommer un maître supplémentaire dans l'école pour qu'il se passe des choses. Mais quand cela donne lieu à de la réflexion collective entre tous les acteurs – équipe enseignante, conseiller pédagogique, coordonnateur et formateurs – ça devient un levier pour un travail qui va modifier les situations d'enseignement et les rendre plus efficaces. Une coopération inter-métiers féconde pour traiter les difficultés d'apprentissage.

➤ Rubrique [Le métier/témoignage](#)

« Il faut agir simultanément sur la question pédagogique et sur celle de la mixité sociale »

Comment analysez-vous le rapport du Cnesco ?

Les résultats sont convergents avec ceux d'études précédentes qui avaient montré que globalement il n'y avait pas eu d'effet massif des différentes politiques d'éducation prioritaire (EP) sur les résultats des élèves. Toutefois, dans ces études, on a souvent du mal à distinguer ce qui relève des caractéristiques économiques et sociales des zones, qui peuvent avoir évolué dans le temps, et ce qui relève des choix politiques, administratifs et pédagogiques à propos desquels on observe aussi des dynamiques très diverses. Ceci rend toute généralisation problématique et potentiellement injuste tant il y a d'écarts internes entre les zones.

Et la non-prise en compte des effets de la refondation de l'EP ?

Il y a un décalage inévitable entre les travaux de recherche et l'action sur le terrain. Certaines dispositions de la dernière réforme sont néanmoins dans le prolongement des politiques déjà menées et on peut donc les apprécier. Les incitations financières pour les personnels sont davantage perçues par ces derniers comme une compensation par rapport à des conditions de travail difficiles que comme une incitation à la stabilité et à la mobilisation pédagogique. Au plan des effectifs, la réduction d'élèves par classe doit être significative pour être opérante, la moyenne de deux élèves en moins par classe n'induisant pas généralement des modalités d'enseignement plus efficaces. La création de maîtres supplémentaires avec du temps dégagé pour travailler en équipe est positive mais il n'y a pas d'incitations claires concernant les changements dans les pratiques éducatives. Par ailleurs, comme d'autres politiques, la nouvelle EP ne bénéficie pas d'un monitoring adapté,

ce qui laisse présager à nouveau une grande hétérogénéité dans la mise en œuvre.

Pourquoi cette impuissance à lutter contre le déterminisme ?

Il y a dans la société française une conscience très aiguë des inégalités, au-delà même de la situation réelle, à l'inverse de pays comme les États-Unis ou le Brésil, mais qui coexiste avec une vision profondément déterministe. Je m'en suis aperçue à l'occasion de mes enquêtes auprès des parents d'élèves de milieux favorisés. Ces derniers, tout en ayant une appréciation plutôt positive des enseignants — contrairement à ce que pensent les enseignants eux-mêmes —, estiment que ni l'action pédagogique, ni les décisions politiques n'ont vraiment la capacité de changer la donne sociale. Cette croyance s'enracine dans des visions historiquement construites donnant une large place à la réflexion et au scepticisme plutôt qu'à l'action et à la capacité des hommes à changer la réalité, mais elle s'est également nourrie des analyses sociologiques sur le rôle reproducteur de l'école et du sentiment de l'inefficacité récurrente de l'empilement des politiques éducatives.

Comment en est-on arrivé au blocage actuel ?

La massification de l'enseignement n'a pas seulement été insuffisante pour démocratiser l'école mais a généré des réponses stratégiques chez les acteurs les plus dotés en ressources. Les parents des familles aisées accompagnent actuellement de façon plus intense que par le passé la scolarité de leurs enfants en les orientant vers des parcours privilégiés et en mobilisant leur capital économique pour complé-

ter l'offre institutionnelle ou la contourner au travers du choix de l'habitat dans un beau quartier ou de l'inscription dans le privé,

des cours particuliers et des séjours à l'étranger... L'école elle-même s'est adaptée et, à l'intérieur d'un système massifié, a continué à proposer des voies réservées à quelques uns à travers des établissements d'élite, ainsi que des options et des filières sélectives. Les politiques ont de leur côté peu à peu délaissé l'accent mis sur l'action territoriale contre les inégalités en faveur de l'extraction des bons élèves des établissements défavorisés en se fondant sur une conception très individualiste de la réussite qui autorise le maintien d'importants écarts de parcours entre les groupes sociaux.

Comment sortir de cette logique ?

Il faut cibler les endroits qui sont confrontés à des difficultés importantes en adaptant les réponses à la diversité des situations territoriales. Il faut en outre agir simultanément sur la question pédagogique et sur celle de la mixité sociale. La mixité sociale, surtout sous l'angle arithmétique, n'est pas une fin en soi. Il faut ensuite donner les moyens aux enseignants d'être capables de gérer l'hétérogénéité des élèves. Pour l'instant beaucoup d'entre eux y voient une difficulté insurmontable alors que l'objectif central de l'école doit être de favoriser l'appropriation par tous les élèves d'un socle de connaissances leur permettant de devenir des citoyens à part entière.



© MIRA/NOA

AGNÈS VAN ZANTEN EST DIRECTRICE DE RECHERCHE AU CNRS, À SCIENCES PO ET À L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES (EHESS). ELLE EST SPÉCIALISTE DES QUESTIONS D'ÉDUCATION ET A NOTAMMENT TRAVAILLÉ SUR LA PRODUCTION DES SÉGRÉGATIONS ET DES INÉGALITÉS D'ÉDUCATION ET LA COMPARAISON DES SYSTÈMES ÉDUCATIFS INTERNATIONAUX.

« LA RÉDUCTION D'ÉLÈVES PAR CLASSE DOIT ÊTRE SIGNIFICATIVE POUR ÊTRE OPÉRANTE »

COLLOQUE FSU

POUR QUE RÉUSSISSENT TOUS LES ÉLÈVES

La réussite de tous les élèves sera au cœur du colloque Éducation organisé les 6 et 7 décembre à la Mgen (Paris 15^e) par la FSU. La fédération entend ainsi rappeler son projet éducatif et placer l'éducation au centre des débats en cette période pré-électorale. Des tables rondes en présence de personnalités comme Nathalie Mons, présidente du Cnesco, Jean-Paul Delahaye, ancien Inspecteur général, Benoît Falaize ou Stéphane Bonnerly, universitaires, porteront sur la formation des élèves mais aussi celle des enseignants, ainsi que la lutte contre le déterminisme social à l'école et les questions posées par la laïcité à l'école d'aujourd'hui.

OUTIL

SNUIPP.FR FAIT PEAU NEUVE



Une nouvelle version du site internet du Snuipp sera prochainement mise en ligne. « Responsive », c'est-à-dire adapté aux nouveaux supports numériques, tablettes, téléphones, le site bénéficiera d'une maquette renouvelée, de moteurs de recherche efficaces et d'une navigation intuitive permettant à tous les enseignants d'accéder aux campagnes du syndicat, ainsi qu'à de nombreuses ressources sur le métier et la carrière. S'y trouvera également un accès à une nouvelle formule du *Kisaitou*, mis à jour en temps réel. Enfin, *Fenêtres sur cours*, dans une version enrichie, y aura toute sa place.

Ménard se penche sur la formation des enseignants

Un rapport parlementaire récent fait le bilan des actions de formation des enseignants mises en œuvre par le ministère. Il relève les limites de la formation initiale et les carences importantes en matière de formation continue.

Ce n'est pas le maire de Béziers mais le député socialiste Michel Ménard qui vient de consacrer un rapport d'information à la formation des enseignants. Le parlementaire y effectue un bilan critique de la mise en place de la formation initiale. S'il parle de « rétablissement réussi » et souligne l'augmentation du nombre de candidats, le rapport met en question le rôle et l'efficacité des stages pratiques, sous-investis par les stagiaires avant le concours, éprouvants et chronophages après celui-ci, notamment aux dépens des enseignements et du mémoire professionnel. Le contenu du concours est également discuté avec le souhait de renforcer le contrôle de la connaissance du système éducatif et des apports en sciences de l'éducation. Sans surprise, c'est du côté de la formation continue que le constat se fait plus sévère. « Celle-ci reste dans une certaine déshérence », pointe le rapport. Il estime qu'il « faut adapter l'offre de formation continue aux besoins des enseignants et mieux prendre en compte leurs demandes. » Parmi les préconisations formulées « pour faire évoluer la for-



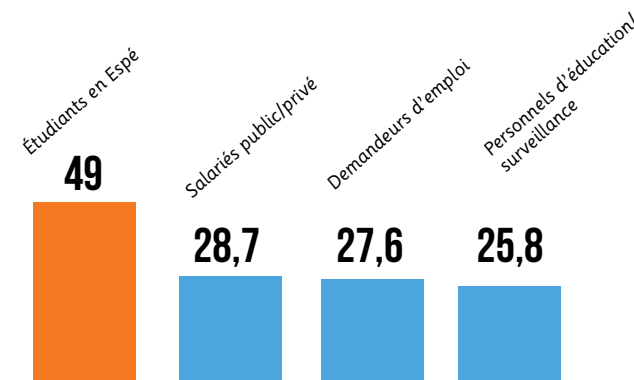
mation continue et l'améliorer », on retrouve nombre de revendications du Snuipp-FSU : partir des besoins concrets exprimés par les enseignants, rembourser les frais de formation de manière plus efficace, assurer systématiquement le remplacement... À noter qu'on ne trouve nulle trace dans le rapport de m@gistere, la formation à distance actuellement mise en avant par le ministère. Le numérique y est seulement évoqué comme outil pour recenser et regrouper les demandes des enseignants. PHILIPPE MIQUEL

CRPE : LE CONCOURS S'OUVRE À DE NOUVEAUX PUBLICS

➤ **Même si les étudiants restent majoritaires, le concours de recrutement d'enseignants du premier degré attire de plus en plus de nouveaux publics. Les salariés du public et du privé constituaient 14,9% des admis en 2015 contre 8,4% en 2005. À noter que plus de la moitié des étudiants en ESPE sont recalés au concours.**

Source : DEPP

TAUX DE RÉUSSITE AU CONCOURS EXTERNE DE PROFESSEUR DES ÉCOLES EN 2015 (EN%)





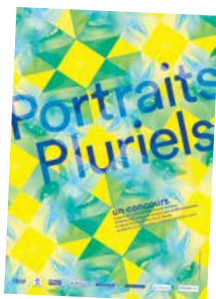
CONCOURS

DRESSER DES PORTRAITS PLURIELS

Il est encore temps de s'inscrire au concours d'écriture «Portraits pluriels», organisé par

le SNUipp-FSU en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France, la Ligue de l'enseignement ou encore L'École des loisirs. Le thème de cette année: «Portraits pluriels» invite les classes participantes à dresser le portrait de ceux qui les entourent, dans la famille, la classe, le quartier. Un album mêlant textes et images, une réalisation plastique, une installation, un film ou une réalisation multimédia... toutes les formes sont possibles. Des ressources pédagogiques sont proposées sur le site de la Bnf. Inscription au concours jusqu'au 30 novembre, la création finale devant parvenir au SNUipp-FSU le 23 mars prochain au plus tard. Un séjour en classe découverte dans un centre de la Ligue de l'enseignement, des caméras et des appareils photos numériques, ainsi que des lots de livres récompenseront les projets jugés les plus réussis.

✂ Rubrique [Le syndicat/la vie du syndicat](#)



Évaluation des enseignants : mesures transitoires pour 2016-2017

Les discussions autour de l'évaluation des enseignants viennent de se clore au ministère et les nouvelles modalités entreront en vigueur à la rentrée 2017. Que va-t-il se passer d'ici là ?

Peu de changement cette année pour l'évaluation des enseignants dont les nouvelles modalités entreront en vigueur à la rentrée 2017. Seuls les personnels au 6^e et au 8^e échelon de la classe normale seront concernés par des mesures transitoires, à savoir les personnels au 6^e échelon qui bénéficient au 1^{er} septembre 2016 d'une ancienneté inférieure ou égale à un an ainsi que les personnels au 8^e échelon qui bénéficient au 1^{er} septembre 2016 d'une ancienneté comprise entre six et dix-huit mois, sous réserve qu'ils n'aient pas eu une inspection récente. Ces enseignants sont éligibles aux deux accélérations de carrière d'un an prévues pour 30% d'entre eux par le nouveau décret l'année suivante. Les promotions reposant sur les notes de l'année précédente, ils seront inspectés au cours de l'année. Les notes seront transformées en avis définitif par l'IA-DASEN selon des modalités qu'il reste à définir, comme le sera également le choix des 30%. Pour tous les autres échelons

de la classe normale, une inspection cette année n'aurait aucune incidence sur la carrière.

Toujours pas de déconnexion

L'examen des dossiers des promovables à la hors-classe sera pendant quelques années encore fondé sur un barème prenant en compte l'appréciation de la valeur professionnelle résultant de la dernière note obtenue. Le SNUipp-FSU attend des réponses du ministère quant aux personnels au 9^e, 10^e et 11^e échelon, éligibles à la hors-classe et ayant des retards d'inspection. En attendant, les promotions dans la classe normale de cette année suivent leur cours normal et les CAPD se tiendront pour certains départements dès le mois de décembre. Il en sera de même pour les promotions à la Hors classe du 1^{er} septembre 2017 qui se feront sur l'ancien calcul de barème. Pour le SNUipp-FSU, cette réforme est un rendez-vous manqué puisqu'elle n'acte pas la déconnexion entre l'évaluation et le déroulement de carrière. VIRGINIE SOLUNTO

Eglantine Wuillot, professeure d'histoire, co-auteure du «*Récit du commun*»*

3 QUESTIONS À



© DR

« Il existe une certaine fierté de l'histoire de France »

«*Raconte l'histoire de France*», qu'ont répondu les élèves?

On se rend compte qu'ils savent beaucoup de choses et qu'ils partagent un récit commun où prédominent les rois, la Révolution, les guerres. Du fait de la consigne, les élèves ont structuré leur récit comme une intrigue politique, dont les conflits sont les rebondissements, aboutissant à une issue heureuse, vivre aujourd'hui dans une République démocratique, plus juste. Toutes les souffrances passées, surtout les deux guerres

mondiales, ont été des points de rupture qui ont permis de faire avancer l'histoire.

Quels personnages sont cités ?

Le Panthéon des personnages historiques cités par les élèves est un peu renouvelé, ils sont associés à ce qu'ils représentent. Il y a les figures du pouvoir, surtout monarchiques comme Charlemagne, Louis XIV, les protagonistes guerriers, Vercingétorix, Napoléon mais aussi de nouvelles figures comme Hitler qui incarne le mal absolu ou De Gaulle, la résistance. Il y a aussi

les protagonistes collectifs tels que les Français, le peuple. Autre point commun de ces récits, la religion est peu présente, les élèves en parlent comme d'une institution, associée au pouvoir par le passé. Le fait de vivre dans une société laïque aujourd'hui est assez intégrée.

Qu'est-ce que cela dit de l'enseignement de l'histoire en France ?

Ce n'est pas une enquête sur le travail enseignant, mais on sent l'influence de l'école. Il existe une certaine fierté de l'histoire de France, les élèves s'impliquent et en pri-

maire avec plus d'affectif, d'empathie pour les victimes. Ils sont très attachés aux principes de liberté, d'égalité. Ils cherchent à donner du sens à ce qu'ils ont appris, à comprendre le monde dans lequel ils vivent. Ce que l'on peut approfondir en classe, c'est la chronologie, la distinction entre savoirs historiques et représentations avec un travail sur les sources, à toujours questionner.

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENCE GAIFFE

«*Le récit du commun*», sous la direction de Françoise Lantheaume (Lyon II) et Jocelyn Létourneau (Québec), présente les résultats d'une enquête conduite auprès de 6 600 élèves de 11 à 19 ans, majoritairement français, à qui il a été demandé de raconter l'histoire nationale.

À Saint-Gilles, les échecs

Le jeu d'échecs s'est diffusé au fil des ans dans la quasi-totalité des écoles de Saint-Gilles (30) car porteur de réussite. Les séances sont menées par les enseignants de la moyenne section au collège selon une progression qu'ils ont eux-mêmes élaborée.

«Cathy, tu vas te faire manger par la tour !» Eh oui, la dame a voulu mettre le roi en échec sans faire attention au danger et parmi ces grandes sections de l'école Jean Moulin, à Saint-Gilles dans le Gard il y a déjà des joueurs aguerris. Leur enseignante, Catherine Teste, à l'origine de la pratique il y a 5 ans, ne pensait pas qu'elle prendrait une telle envergure. La voilà désormais personne ressource dans la circonscription du Grau-du-roi/Camargue et à la tête d'un tournoi de 800 élèves, des MS aux 6^e du réseau REP Jean Vilar. Arrivée en maternelle dans cette ville «dortoir» du sud de Nîmes en 2011, elle pense au départ simplement «introduire un jeu qui tranche un peu» avec le quotidien de cycle 1 avant de découvrir l'étendue des apports pour les élèves. «*Déjà en langage et en repérage spatial, relate-t-elle, on commence toujours par une partie collective sur l'échiquier mural et la mise à distance les pousse à verbaliser : je mets ma pièce dans telle case car si je la mets là, il va se passer ceci, cela...*»

Du vocabulaire mathématique, diagonale, colonne, ligne...

Chaque déplacement est l'occasion de discussions, les élèves expliquent, se justifient. Ils se confrontent au langage écrit par le codage des cases ou le nom des pièces. Le jeu permet également de travailler les petites quantités, comme le nombre de pions, ou encore de mémoriser le vocabulaire mathématique, diagonale, colonne, ligne... «*Ensuite tout le travail sur quadrillage est facilité*», a remarqué l'enseignante qui apprécie, comme ses collègues, de pouvoir différencier selon ses élèves, de les intégrer tous, même porteurs de handicap.



Des parents aident à encadrer les séances 1 h chaque semaine et apprennent à jouer en même temps que les enfants.

Elles ont noté également des apports dans le domaine du vivre ensemble, meilleure concentration, respect des règles et des autres. Après la phase collective, les élèves jouent par deux, apprennent à gagner comme à perdre, «sans se disputer». L'équipe a trouvé dans les nouveaux programmes de maternelle un encouragement de ces «*expériences sensorielles, motrices, relationnelles et cognitives*» et de tout ce qui permet à l'enfant «*d'agir sur le réel*», de tâtonner, de percevoir «*ses progrès, d'identifier ses réussites*». Au fil des ans, la pratique s'est diffusée dans le réseau. Après avoir vu «*les facilités des GS, on s'est dit pourquoi pas dès la MS?*» Il n'existe aucune progression pour des 4 ans, alors Catherine l'élabore avec Laure Furaud, alors autre maîtresse des moyens. Cette progression-maison court désormais jusqu'en CM2/6^e et la partie cycle 1 va bientôt être éditée sous forme d'un manuel de circonscription. Catherine forme peu à peu les enseignants intéres-

«La progression-maison court de la moyenne section à la 6^e.»

sés «*après la classe, le midi*» car les élèves en changeant de classe réclament le jeu, «*Je ne voulais pas rompre ces apprentissages*», explique Julie Grillat, en CE2-CM1. Chacun adapte à sa manière et trouve des prolongements en arts plastiques, comme la fabrication de pièces géantes ou en production d'écrits, comme lorsque les GS ont créé l'histoire «*Super pion et le coup du berger*». Enfin, la pratique a permis de tisser un nouveau lien avec les parents qui aident à l'encadrement des séances, en classe, et du tournoi. «*Au départ certains ne voulaient pas venir, se pensant incapables de jouer mais ils apprennent en même temps que leurs enfants*». Aurélie, maman d'Ethan et de Nolan arrivés cette année en

GS et CE1, fait partie de ces bénévoles. Elle les a vus tout deux apprendre en peu de temps et, à la maison, «*construire un échiquier avec une feuille et des petites voitures*». Le cadeau de Noël est déjà commandé...

LAURENCE GAIFFE

contre l'échec

Johanna Basti, membre de la délégation scolaire de la FFE*



3 QUESTIONS À

« Une activité accessible à toutes et tous »

Quels sont pour vous les bénéfices des échecs à l'école ?

Le jeu d'échecs est un outil pédagogique formidable du cycle 1 au cycle 3. On peut les utiliser pour résoudre des problèmes, travailler le déplacement sur quadrillage, le vocabulaire mathématique aussi car dès la maternelle on parle de diagonale, de colonnes et ils peuvent jouer avec leur corps en jouant sur des plateaux géants. Cela permet d'inclure également des enfants porteurs de handicap, avec des troubles du comportement ou non francophones. Tous partent sur un pied d'égalité et à travers l'activité ils développent des compétences qui vont les aider à l'école et dans leur vie, respecter des règles et l'autre, se concentrer, anticiper, accepter de perdre aussi. Le jeu travaille la réflexion et permet de tempérer ses impulsions. C'est un peu comme dans une évaluation, si vous répondez trop vite vous risquez des erreurs, plus que si vous prenez le temps d'une décision réfléchie. Le jeu souffre d'une image d'activité intellectuelle élitiste et masculine mais il est accessible à toutes et à tous.

AGENTE TERRITORIALE DE SA PETITE COMMUNE DE CERS, DANS L'HÉRAULT, JOHANNA BASTI Y ANIME DES ATELIERS PÉRISCOLAIRES EN MATERNELLE ET A LANCÉ UN CLUB, « LA TOUR DE CAYLUS ». ELLE FAIT PARTIE DE LA DÉLÉGATION SCOLAIRE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS (FFE).

Les filles jouent moins, pourquoi ?

Au départ, il s'agit d'un jeu militaire et politique qui excluait les filles, le roi a une armée qui se déploie pour encercler le roi adverse. Il y a des stéréotypes sur le jeu qui perdurent, comme dans d'autres sports, la boxe, le rugby et il y a peu d'animatrices. Pourtant, une fois qu'elles jouent, les féminines sont bien évidemment aussi performantes, très appliquées. Dans notre club, nous avons ainsi une équipe de filles très motivées, de 5 à 45 ans.

Quels conseils donneriez-vous à une école qui veut développer le jeu ?

Le jeu d'échecs est très facile à mettre en place, une salle de classe suffit et l'on peut obtenir du matériel et de la documentation par la fédération, des clubs ou des fondations comme « L'échiquier de la réussite » (voir ci-contre). Cela a été beaucoup développé en périscolaire mais beaucoup d'enseignants les utilisent en classe aussi. Les enfants sont vite passionnés et l'essentiel est de faire le premier pas, de se lancer, ce n'est pas la peine d'être soi-même un joueur de haut niveau. Il existe des formations pour les enseignants mais pas dans toutes les régions donc cela dépend un peu du bon vouloir de chacun.

*Fédération française des échecs

EN BREF

AU BO

UNE CIRCULAIRE MINISTÉRIELLE DEPUIS QUATRE ANS

Les partisans du « jeu des rois et roi des jeux » auraient souhaité que les échecs apparaissent explicitement dans les programmes de l'école élémentaire. Ce n'est pas encore tout à fait le cas, même si on peut les retrouver dans le repérage sur quadrillage ou les situations problèmes. Une circulaire de 2012 encourage officiellement ce jeu qui mobilise « logique, stratégie, rigueur, concentration, mémoire et capacité d'abstraction, qui sont toutes des facteurs de réussite ». Elle encourage les partenariats comme avec l'USEP, ainsi que la formation des enseignants...

MATÉRIEL

S'ÉQUIPER AVEC « LES ÉCHIQUEIERS DE LA RÉUSSITE »

L'association « Les échiquiers de la réussite », sous l'égide de la Fondation de France, aide les écoles intéressées à s'équiper en matériel nécessaire, plateau, pièces, horloges. Une « attention particulière aux enfants en difficulté » est portée car le jeu de stratégie, qui peut paraître culturellement éloigné des publics défavorisés, a fait la preuve de nombreuses fois de son accessibilité et de sa capacité à valoriser des champions de toutes origines.

www.echiquierdelareussite.org

RESSOURCES

LA DIAGONALE DES SITES

De nombreux sites fournissent des aides à la mise en place du jeu d'échecs en classe et aux différentes activités que l'on peut développer autour. Ainsi Anim'échecs, créé par une enseignante Anne Ruhlmann, propose de nombreux projets à partir du jeu de stratégie, qu'ils soient pédagogiques comme « Apprendre à jouer dès la MS », artistiques, comme « Le jeu d'échecs géant » ou... sportifs, « Courir et jouer ». Le site MatPat permet également de jouer en ligne et de participer à des tournois et Canopé a développé de nombreux supports, dont les Petits ateliers d'échecs.

LES GRILLES DE RÉMUNÉRATION AU 1^{ER} FÉVRIER 2017

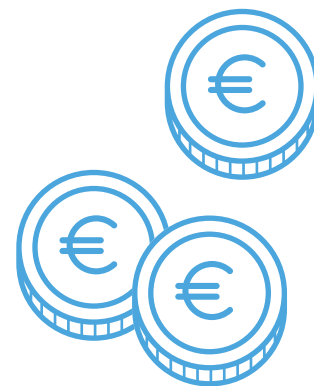
Ces tableaux tiennent compte à la fois de la revalorisation du point d'indice de 0,6% intervenue au 1^{er} juillet 2016 et des premières mesures d'augmentation du nombre de points dans chaque échelon.

PROFESSEURS DES ÉCOLES CLASSE NORMALE

ÉCHELON	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Indice	383	440	453	466	478	506	542	578	620	664
Salaire brut	1795 €	2062 €	2123 €	2184 €	2240 €	2371 €	2540 €	2709 €	2905 €	3112 €
Salaire net approché zone 3	1439 €	1655 €	1705 €	1754 €	1799 €	1906 €	2042 €	2179 €	2338 €	2505 €
Salaire net approché zone 2	1454 €	1673 €	1723 €	1773 €	1819 €	1926 €	2064 €	2202 €	2363 €	2532 €
Salaire net approché zone 1	1485 €	1709 €	1759 €	1810 €	1857 €	1967 €	2108 €	2249 €	2413 €	2585 €

PROFESSEURS DES ÉCOLES HORS CLASSE

ÉCHELON	4	5	6	7
Indice	652	705	751	793
Salaire brut	3055 €	3304 €	3519 €	3716 €
Salaire net approché zone 3	2459 €	2660 €	2835 €	2994 €
Salaire net approché zone 2	2486 €	2689 €	2865 €	3026 €
Salaire net approché zone 1	2538 €	2746 €	2926 €	3090 €



INSTITUTEURS - INSTITUTRICES

ÉCHELON	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Indice	383	383	440	453	466	478	506	542	578	620	664
Salaire brut	1626 €	1701 €	1743 €	1776 €	1823 €	1856 €	1898 €	1996 €	2095 €	2226 €	2441 €
Salaire net approché zone 3	1316 €	1377 €	1411 €	1438 €	1476 €	1502 €	1536 €	1616 €	1696 €	1802 €	1976 €
Salaire net approché zone 2	1331 €	1393 €	1427 €	1454 €	1492 €	1519 €	1554 €	1634 €	1715 €	1822 €	1999 €
Salaire net approché zone 1	1361 €	1424 €	1459 €	1486 €	1526 €	1553 €	1588 €	1671 €	1753 €	1863 €	2043 €

QUESTION RÉPONSE

Je suis PE au 5^e échelon depuis le 1^{er} mars 2014. Serai-je promue cette année ?

Le temps de passage du 5^e au 6^e échelon des professeurs des écoles de classe normale est de 2 ans 6 mois au grand choix, 3 ans au choix et 3 ans 6 mois à l'ancienneté. Pour l'année scolaire 2016-2017, vous êtes donc promuvable au grand choix au 1^{er} septembre 2016 ou au choix au 1^{er} mars 2017. Les PE promovables sont départagés en fonction du barème de votre département, sachant que 30% des promovables au grand choix sont effectivement promus et 5/7^e des promovables au choix. Contactez les élus du personnel du SNUipp-FSU de votre département pour toute information (date de la capd, barèmes).

Remarque : à compter du 1^{er} septembre 2017, les modalités d'avancement évoluent en raison de la mise en place des mesures sur les nouvelles carrières.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES CHANGEMENTS DE DÉPARTEMENTS

La note de service devrait être publiée au BOEN du jeudi 10 novembre 2016

Jeudi 17 novembre 2016 à 12h	Ouverture des inscriptions
Mardi 6 décembre 2016 à 12h	Clôture des inscriptions
À partir du mercredi 7 décembre 2016	Envoi des confirmations de demande dans la boîte I-Prof
Vendredi 16 décembre 2016 au plus tard	Retour des confirmations de demande et des pièces justificatives dans les DSDEN
Mercredi 1^{er} février 2017	Date limite de réception des demandes de modification, annulation et demandes tardives
Entre le jeudi 2 février 2017 et le lundi 6 février 2017	Ouverture de l'application pour la consultation des barèmes validés par l'IA

LU DANS LE BO

N°35 DU 29 SEPTEMBRE 2016

- Partenariat : un protocole d'accord sur l'utilisation et la reproduction des livres, des œuvres musicales éditées, des publications périodiques et des œuvres des arts visuels à des fins d'illustration des activités d'enseignement et de recherche
- Actions éducatives : « Agis pour tes droits, de l'expression à l'action », un concours international d'affiches organisé par la Fédération nationale des Francas ;
- Lancement des éditions 2017 du prix Impulsions de l'administration innovante et des journées de l'innovation pédagogique

N°36 DU 6 OCTOBRE 2016

- Actions éducatives : une note sur la « Coupe nationale des élèves citoyens 2017 » organisée par l'association Initiadroit

N°37 DU 13 OCTOBRE 2016

- Actions éducatives : une circulaire sur le lancement de la 28^e Semaine de la presse et des médias dans l'École®
- Politiques éducatives locales : une instruction sur les écoles situées en zones rurales et de montagne
- Une note de service sur les modalités d'attribution du diplôme national du brevet

N°38 DU 20 OCTOBRE 2016

- Actions éducatives : lancement de la 5^e édition du prix de l'Audace artistique et culturelle
- Éducation à la sécurité routière : une circulaire sur la mise en œuvre du dispositif de l'attestation de première éducation à la route (APER)
- Formation initiale et continue : une circulaire sur les missions des formateurs des premier et second degrés
- Certifications en allemand, anglais et espagnol : calendrier des épreuves orales et écrites - session 2017
- Formation : le programme des échanges et actions de formation à l'étranger - année 2017-2018

N°39 DU 27 OCTOBRE 2016

- Formation : Les actions de formation continue destinées aux enseignants des établissements d'enseignement français à l'étranger - session 2017

- Mouvement : la mise à disposition de la Polynésie française des personnels enseignants du 1^{er} degré spécialisés - rentrée d'août 2017

N°40 DU 3 NOVEMBRE 2016

- Actions éducatives : journée mondiale de lutte contre le sida - 1^{er} décembre 2016
- Une note de service sur l'opération « Pièces jaunes » 2017

Attention bébé

Une naissance, ça vous chamboule une famille! Et ça reste un peu énigmatique pour les anciens bébés, qu'ils soient enfants ou adultes. Accompagner cet événement extraordinaire pour mettre des mots, de l'humour et du recul sur des émotions intenses avec des albums qui parlent de désir, de naissance, de la toute petite enfance. Et lorsqu'il s'agit de bébés: les enfants adorent.



COUP DE CŒUR
C'EST TA VIE !

De Thierry Lenain, ill. Benoit Morel,
Ed. Oskar. Cycle 3 et plus

L'encyclopédie qui parle d'amitié, d'amour et de sexe aux enfants : le titre entier est comme le contenu, très précis, même s'il ne dit pas la dimension profondément humaniste et pédagogique du livre. C'est un documentaire clair et engagé, les chapitres disent tout: les liens, les contacts, les interdits, les corps, le bébé... Les illustrations colorées et chaleureuses font écho à la liberté de ton du texte. Un livre que tout enfant devrait pouvoir consulter pour mieux comprendre la vie et se construire autour du respect, de la tolérance, de la liberté... Un livre qui ose dire et montrer, en faisant confiance aux enfants. À utiliser en toute connaissance, si on ne fait pas partie de ceux qui cherchent à mettre sous cloche des sujets plutôt tabous qui, au fond, dérangent surtout les grands...



RITA LA POULE VEUT UN BÉBÉ
de May Angeli,
Les Éditions des Éléphants.
Cycle 1

Rita veut un bébé, mais aucun

de ses œufs n'échappe à la fermière. Alors elle va être maline. Hélas, au plaisir de couver, succèdent les soucis : la nuit, les jours de pluie... Sans compter l'inquiétude de ne retrouver que quelques coquilles. Mais quel bonheur lorsqu'elle rejoint son poussin. De superbes gravures sur bois dans les tons bleu, orange et jaune illustrent en douceur un texte très sobre et pourtant plein de rebondissements, de rencontres, d'émotions.

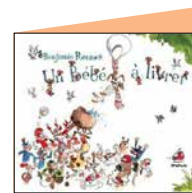


LETTRES À MON CHER PETIT FRÈRE QUI N'EST PAS ENCORE NÉ

de Frédéric Kessler,
ill. Alain Pilon,

Ed. Grasset Jeunesse. Cycle 2

Un échange de lettres entre bébé pas encore né et son grand frère agacé : « *Surtout prenez votre temps pour sortir, rien ne presse* ». Une jolie manière d'aborder les préparatifs de la naissance et les sentiments de l'aîné. Dès l'en-tête, le ton est donné. De « *Monsieur qui se prend pour le centre de l'univers* » à « *Mon cher petit frère* », quelque chose se joue... Associées à un texte exigeant, les illustrations très graphiques donnent un aspect classique et intemporel à cet album.

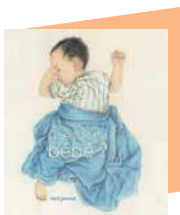


UN BÉBÉ À LIVRER

de Benjamin Renner,
Ed. Vraoum. Cycle 3

Une aile cassée et la cigogne est obligée de confier la livraison à des nounous bien

peu préparées et très moyennement enthousiastes. Le canard, le lapin, puis le cochon se sont laissés refourguer bébé et biberon. Ils vont inventer quantité de stratagèmes bancals pour essayer d'échapper au pétrin dans lequel ils se trouvent. BD sans cases, au dessin déjanté, un road movie totalement délirant, une lecture fou-rire.



QUE FAIS-TU BÉBÉ ?

De He Zhihong, Ed. Seuil jeunesse. Cycles 1 et 2

Une même question sur tous les continents même si les traditions diffèrent. Se promener en poussette, en traîneau, dans les bras,

sur le dos... Jouer, rire et rêver, manger et dormir, se laver et aimer les câlins. Inuits, Africains, Asiatiques ou Occidentaux, leurs besoins sont partout les mêmes. L'art chinois de la peinture sur soie restitue avec tendresse le quotidien : la modeste brindille, la coccinelle, la richesse des tissus, le drapé des vêtements, les coloris, la finesse des expressions. Précieux et simple, charmant et universel, poétique.



COMMENT FABRIQUER SON GRAND-FRÈRE ? UN LIVRE D'ANATOMIE ET DE BRICOLAGE

d'Anaïs Vaugelade, Ed. L'école des loisirs. Cycle 2

Anatomie, bricolage et... poésie : si on n'a pas de grand frère, autant en bricoler un. Surtout si on sait ce qu'on veut. Avec une encyclopédie et l'aide de ses amis, on peut s'en sortir ! Du bois, du caoutchouc, de la ficelle, du ketchup, des coquillages nacrés... Je vous laisse retrouver comment sont faits squelette, tendons, muscles, cerveau, organes, nerfs, veines, poils, sang et ongles. Mais ensuite, comment le faire bouger, parler, s'animer ?



UNE CUISINE DU MONDE POUR LES BÉBÉS

d'Anne Kerloc'h, ill. Judith Gueyfier et Zaü, Ed. Rue du monde. Tous cycles

La cuisine grand format pour les tout petits avec 60 recettes aux saveurs venues d'ailleurs. Eveiller les papilles avec une purée de patates douces comme au Sénégal, une bouillie de riz neigeuse de Corée, un gazpachito d'Espagne. Rehausser une soupe d'une pincée de curry, réveiller une compote d'un brin de basilic : offrir à bébé le monde dans son assiette, l'ouvrir à la grande diversité de l'humanité. Des recettes faciles, à mettre à sa main avec délice. Les encres pleines de vie de Zaü et la délicatesse colorée de Judith Gueyfier alternent pour vous souhaiter bon voyage et bon appétit !

UZAY-LE-VENON (37)

DES ABEILLES DANS LA CLASSE



On ne récolte pas de miel mais on observe la vie de la ruche.

La classe des CE2, CM1 et CM2 d'Amandine Tarter, à l'école d'Uzay-le-Venon dans le Cher, bourdonne d'activité. Il faut dire qu'on s'y affaire autour d'une drôle de boîte en bois... une ruche. « *Un apisquepe*, précise Amandine, qui nous permet d'observer la vie des abeilles à travers les panneaux vitrés. » Pourquoi une ruche ? « *Avant tout pour son intérêt pédagogique* », souligne l'enseignante. Le comptage des abeilles pour évaluer la santé de l'essaim a par exemple suscité l'utilisation des pavages et de la multiplication. La vie de la ruche est aussi un sujet idéal en production d'écrit et alimente le journal de l'école, celui de la commune. Et puis les sciences, bien sûr. « *On a essayé de mesurer la vitesse de vol d'une butineuse. Il a fallu écarter certaines abeilles de la ruche, les marquer au feutre, former deux équipes; une au pied de l'église et une autre à l'entrée de la ruche, avec des chronomètres* », détaille Amandine. « *Bon, ça n'a pas du tout marché*, reconnaît-elle en riant, *mais nous avons développé une véri-*

table démarche d'expérimentation scientifique. » Naturellement, la dimension d'éducation à l'environnement à laquelle les enfants sont très sensibles, est au cœur du projet. « *Les membres de l'association Abeilles Etc, dont un prof de sciences de l'université de Bourges, accompagnent notre travail* », précise-t-elle.

Préserver la biodiversité

Et justement, la colonie d'abeilles ne va pas bien. En cause sans doute, l'agriculture intensive et son cortège de pesticides qui semblent poser un problème majeur à la survie de l'essaim. Ça inquiète les enfants, « *qui ont tissé des liens affectifs avec les abeilles. Ils ont même donné un nom, Clara, à la reine! Ils sont bien conscients qu'elles ne sont pas dangereuses, qu'elles participent au contraire de la biodiversité* », souligne la maîtresse. « *Et je pense qu'ils grandiront avec ce souci de préserver leur environnement et qu'à leur tour ils polliniseront autour d'eux* », conclut-elle. FRANCIS BARBE



WEB FOCUS SUR LA MYTHOLOGIE EN VIDÉO

Si les élèves ont quelques problèmes pour se repérer dans le dédale de la mythologie, voici qu'en vidéo, TV5 Monde vient les aider à faire ce long voyage. Prométhée, Ulysse et Icare n'auront plus de secrets grâce à ce mini-site. De courtes vidéos de quatre à six minutes sont mises à disposition et s'adressent particulièrement aux élèves de cycle 3 et 4. Joliment illustrées, elles sont accompagnées du texte intégral de chacune des présentations permettant de poursuivre ensuite le travail avec les élèves.

➤ <http://focus.tv5monde.com/mythologies/>

LECTURE

AUDITOR, AUDITRIX

Trois « *Plus de maîtresses que de classes* » et blogueuses ont conçu en équipe et à distance cet outil mis à disposition en ligne pour travailler la compréhension de textes lus par l'adulte aux élèves de CP. En s'inspirant des travaux de Sylvie Cèbe et de Roland Goigoux, elles proposent trois modules d'enseignements explicites sur les représentations mentales, les personnages et les émotions.

➤ www.ecoledejulie.fr/auditor-auditrix-pour-mieux-comprendre-les-textes-entendus-a126590472

CODAGE

CLASS'CODE, UN MOOC PARTICIPATIF

Class'Code s'adresse à tous les professeurs un peu perdus après l'apparition du code dans les programmes scolaires, ainsi qu'à ceux qui veulent aller plus loin dans leurs pratiques pédagogiques en échangeant et en expérimentant avec des collègues, des formateurs ou des animateurs. Ce MOOC se donne pour objectif « *d'apprendre à apprendre* », mais aussi de prendre du recul sur le code informatique lui-même en découvrant, par exemple, l'histoire des premiers algorithmes.

➤ <https://pixees.fr/classcode/accueil/>

**NAJAT VALLAUD
BELKACEM**

« Il ne s'agit pas d'obliger un élève détenteur d'un CAP, en apprentissage ou en service civique, à retourner en cours, mais d'obliger l'État à trouver une solution à tous les élèves jusqu'à 18 ans, quand ils n'ont pas accès au marché du travail faute de qualification. »

**BERNADETTE
GROISON,
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
DE LA FSU**

« Si la FSU milite pour une scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans c'est pour permettre à tous les jeunes, libérés de trop grandes tensions liées à l'orientation, d'entrer durablement dans des apprentissages émancipateurs. »

**NICOLAS SARKOZY
ANCIEN PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE**

« Il faudrait autoriser l'âge de l'apprentissage à 14 ans. La filière de l'apprentissage est parfaitement noble. Tous nos enfants ne sont pas faits pour un enseignement théorique. Je ne considère pas que vouloir amener tout le monde à 18 ans soit la bonne formule. Pour les décrocheurs, s'ils n'ont ni d'emploi, ni de formation qualifiante je propose un service militaire obligatoire. »

OCDE

« Il faut s'assurer que les jeunes obtiennent au moins un diplôme de fin d'études secondaires afin d'avoir la possibilité de poursuivre des études ou d'acquérir des qualifications professionnelles. »

Faut-il rallonger la scolarisation obligatoire ?

Alors que la société est confrontée à de nouveaux enjeux sociaux, économiques et politiques, le débat sur la période de scolarisation obligatoire est relancé. Sans compter que cet allongement peut permettre de hausser le niveau de qualification pour tous les élèves, condition pour aller vers une école plus égalitaire.

« Pour aller plus loin sur l'éducation, je proposerai d'étendre la scolarité obligatoire de 3 à 18 ans. » Il aura suffi d'un tweet de la ministre de l'Éducation nationale le 17 septembre pour relancer le débat sur le recul de l'âge de la scolarité obligatoire, une mesure depuis longtemps portée par la FSU. Il est intéressant de constater que la velléité est aussi de l'avancer de 6 à 3 ans. Une telle mesure entérinerait une situation de fait, près de 100% des enfants de 3 ans sont inscrits en maternelle, et répondrait aussi à des enjeux éducatifs : en France comme au niveau de l'OCDE les études convergent pour dire qu'une scolarisation précoce favorise la réussite des élèves, notamment ceux qui sont le plus éloignés de l'école.

ans, il ne manque pas grand-chose. De son côté, le Cereq note que l'âge moyen de sortie du système éducatif est de 21 ans. Mais ce ne sont que des moyennes et nombreux sont encore les jeunes arrêtant leur parcours à 16 ans. Or, comme le signifient les statistiques, plus le niveau d'étude est élevé, plus les chances d'une entrée rapide dans le travail sont grandes, même en temps de crise.

Ce que tout citoyen ne peut ignorer

Et puis, dans une économie présentée depuis le traité de Lisbonne comme étant celle « du savoir et de la connaissance », la compétitivité économique des pays repose de plus en plus sur leur capacité d'innovation. Or, il n'y a pas d'innovations sans chercheurs,

ingénieurs, techniciens, personnes ayant poursuivi des études supérieures. L'enjeu est aussi démocratique. Dans le contexte de mondialisation qui complexifie la compréhension de l'économie, comment faire des choix citoyens éclairés sans un minimum de connaissances dans le domaine. On peut en dire autant du besoin de développement durable, du défi numérique, des enjeux sociétaux de premier ordre dont la compréhension nécessite aussi de maîtriser des

savoirs de plus en plus complexes. Transformer l'école est aussi nécessaire pour que les deux années rajoutées permettent réellement de hausser le niveau de qualification de tous les élèves. Les évolutions de la société replacent l'éducation au centre de ces enjeux aussi car, depuis Jules Ferry, le rôle de l'école reste d'enseigner aux élèves tout ce que tout citoyen ne peut ignorer.

LAURENT BERNARDI, PIERRE MAGNETTO



D'autre part, ce ne serait pas la première fois que l'âge serait repoussé. Longtemps figée à 13 ans, la limite a été portée à 16 ans au lendemain de la seconde guerre mondiale pour répondre au besoin de massification de l'éducation. Alors, reposer la question 70 ans plus tard n'est pas forcément incongru. Aujourd'hui, plus de 80% d'une génération obtient le baccalauréat et 9 jeunes sur 10 sont encore scolarisés à l'âge de 17

EN BREF

COLLÈGE

BAISSE DE 15% DU HARCÈLEMENT

Au moment de la seconde édition de la journée nationale «*Non au harcèlement*», placée cette année sous le thème des cyberviolences, l'enquête internationale HBSC, «*Health behaviour in school-aged children*», menée tous les 4 ans auprès des 11-15 ans «*montre une diminution des brimades subies ou agies entre 2010 et 2014 de 15% au collège*» en France. Le nombre des harceleurs aurait diminué de 30% sur l'ensemble des classes et de 33% en 6^e. Des chiffres à manier avec précaution car toutes les victimes ne se signalent pas.

ENQUÊTE

LES MÈRES PLUS INFLUENTES DANS L'ÉDUCATION

«*Qui a le plus d'influence dans votre éducation ?*» a-t-il été demandé à un échantillon de 1054 Français par un sondage *Opinion ways* publié le 7 novembre et 53% des personnes interrogées ont répondu leur mère, suivie de loin par leur père 22%, leurs grands-parents 8%, l'école en général 6% et un enseignant en particulier 3%. Ce résultat s'accroît chez les moins de 25 ans et pourrait s'expliquer par l'importance du nombre des enfants de parents divorcés, vivant le plus souvent sous le toit maternel.

SECONDAIRE

LES DISCIPLINES AUSSI ONT UN SEXE

«*Si les élèves se répartissent de façon très inégale entre garçons et filles selon les filières, c'est également le cas chez leurs professeurs selon la discipline enseignée*», constate un rapport d'octobre de la Depp sur «*L'égalité professionnelle hommes/femmes dans l'Éducation nationale*». Les enseignants de lettres dans le secondaire sont ainsi à 84% des enseignantes, de même pour les biotechnologies à 90% féminines ou les langues, 87%, alors que la philosophie est masculine à 55% ou le génie mécanique à 94%.

Alexandre Canet, enseignant en prison



POURTRAIT

Sept demi-journées par semaine, Alexandre Canet franchit les grilles de la maison d'arrêt de Grasse (06), se soumet aux contrôles pour rejoindre... une salle de classe. Car s'il intervient auprès des adultes et des mineurs incarcérés, ce n'est ni comme visiteur ou avocat mais comme professeur des écoles depuis trois ans. Une orientation un peu par hasard, et par curiosité, «*Un ami responsable de la partie pédagogique m'encourageait depuis un moment à venir*», raconte l'enseignant, aux 45 ans juvéniles. Il pense à prendre quelques heures le mercredi après-midi mais ces créneaux sont pris et c'est lorsqu'un mi-temps annualisé se présente qu'il passe le pas. Et il poursuit depuis. «*De septembre à janvier, j'enseigne à la prison et à partir de février je reprends mon poste*», de titulaire remplaçant sur la circonscription de Valbonne. Les deux affectations lui plaisent, pour la diversité des situations mais il réfléchit à un plein-temps à

Grasse à terme, après avoir passé un CAPA-SH option F quand le poste se libèrera. Ses élèves ont de 13 à 70 ans, en attente de jugement ou condamnés, «*Mais je ne veux pas savoir ce qu'ils ont fait*». Au fil du temps, se nouent des relations humaines, cordiales, à son grand étonnement, «*Ça a complètement changé ma vision du monde carcéral*». Alexandre apprécie surtout les groupes d'adultes, «*Car ils sont volontaires, ils ont un projet*», se remettre à niveau pour passer un diplôme. Cela va du brevet des collèges à des baccalauréats. L'enseignement est plus difficile avec les mineurs auxquels les cours sont imposés, «*Ils sont déjà souvent en échec scolaire et doivent retourner en cours, ce n'est pas*

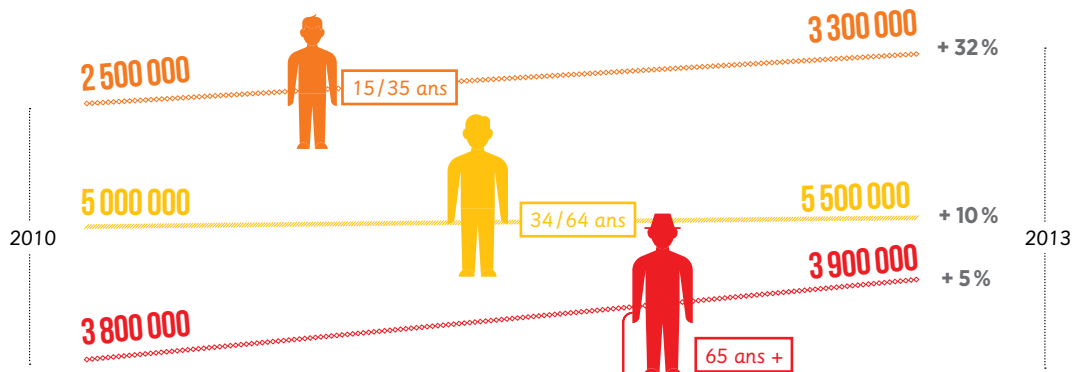
toujours évident». De plus les locaux ne sont pas adaptés, une double cellule a été aménagée en salle de classe... Quand il revient face à ses élèves d'élémentaire, ceux-ci savent qu'il revient de cinq mois d'enseignement en prison, «*Ils posent beaucoup de questions*». Alors Alexandre répond, en toute liberté.

LAURENCE GAIFFE

TITULAIRE DE SON POSTE DE REMPLAÇANT SUR LA CIRCONSCRIPTION DE VALBONNE, DANS LES ALPES-MARITIMES, ALEXANDRE CANET ENSEIGNE EN MI-TEMPS ANNUALISÉ À LA MAISON D'ARRÊT POUR HOMMES DE GRASSE.

FORTE HAUSSE DE L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE DES JEUNES

Si les séniors sont près d'un sur deux à consacrer du temps à une association, c'est pourtant du côté des plus jeunes que la progression est la plus notable avec une hausse de 32% en trois ans. Une tendance qui vient confirmer les constatations de l'INJEP sur l'intérêt porté par les jeunes Français pour le monde associatif. Ils semblent rechercher par cet engagement à développer des compétences qui sont souvent transférables dans le milieu professionnel. *Enquête France Bénévolat-Iifop*



Quand on veille à la littérature de jeunesse

Créée en 1949, la commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à la jeunesse est chargée d'examiner si les ouvrages publiés peuvent heurter un jeune public. L'affaire du *Dictionnaire fou du corps* retiré des écoles par la ville de Paris vient rappeler l'existence de cette instance légitime.

L'affaire du retrait des écoles parisiennes du *Dictionnaire fou du corps*, vient rappeler l'existence d'une instance dont la vocation est d'examiner les livres pour enfants (lire ci-contre) : la Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à la jeunesse. Créée en application d'une loi votée en 1949, elle est chargée d'examiner les ouvrages, à partir des critères définis dans la loi. Comportent-ils des écrits, des illustrations, des photographies susceptibles d'heurter la sensibilité des enfants au regard de la haine, de la violence, de la pornographie ? Si elle estime que oui, un courrier, une recommandation voire

une convocation peuvent être adressées à l'éditeur afin de parvenir à une conciliation. Le cas échéant, elle peut demander au ministère de l'Intérieur une mesure d'interdiction.

Donner à lire une littérature sérieuse

Thierry Leroy, conseiller d'État et président de cette commission rappelle qu'avec cette loi « il y avait la volonté de donner à lire une littérature sérieuse pour une jeunesse que l'on cherchait à éduquer aux valeurs de la République tout en veillant aux bonnes mœurs ».

Quand on regarde ce qui se passe dans d'autres pays on se rend compte que partout existe un



LA FOLLE HISTOIRE DU DICTIONNAIRE FOU

Le dictionnaire *fou du corps* de Katy Croupie comporte-t-il des textes et illustrations choquants pour les enfants ? C'est en tout cas ce que semble penser la direction des Affaires scolaires de la ville de Paris qui a envoyé début octobre une note de service, expliquant que « des vignettes peuvent choquer de jeunes enfants ou leurs parents », sans pour autant dire de quelles vignettes il s'agit, en conséquence de quoi, ce livre jeunesse publié en 2012 a été retiré des écoles. Cet ouvrage décrivant l'anatomie du corps humain sur un mode à la fois scientifique et poétique, n'ignore pas des mots tels que pénis ou clitoris. Thierry Magnier, l'éditeur, assure qu'« un fonctionnaire de la mairie » lui a parlé « de choses sexuelles ». L'auteure comme l'éditeur s'insurgent et crient à la censure.

principe de régulation mais qu'il est la plupart du temps mis en place par les éditeurs eux-mêmes. « Ce principe d'autorégulation fonctionne aussi en France », note le conseiller d'État. « Les éditeurs se donnent les moyens en amont de respecter les critères de la loi de 1949 ». À l'évidence, l'affaire du *Dictionnaire fou du corps* montre que l'existence de cette commission qui peut trancher le débat semble assez méconnue. LAURENT BERNARDI



Jeunesse
au Plein Air



LA JEUNESSE AU PLEIN AIR MILITE POUR LE DÉPART DE TOUS LES ENFANTS EN VACANCES

Nous soutenons financièrement le départ des enfants en colonies de vacances, centres de loisirs et classes de découvertes.

Ces aides sont possibles grâce à vous et à la Campagne de solidarité, organisée tous les ans dans les établissements scolaires. Cette campagne se donne pour objectifs de sensibiliser les enfants à la solidarité, à la citoyenneté et au droit aux vacances pour tous. Elle leur permet de mener une action concrète pour aider d'autres jeunes moins favorisés qu'eux.

28 000 ENFANTS ONT PU PARTIR !

Cette année votre générosité nous a permis de faire partir plus de 28 000 enfants en vacances !

Aidez-nous à aller plus loin ! Votre don nous aidera à renforcer notre action.

CHAQUE GESTE COMPTE !

Faites un don en tout sécurité :

- par SMS en envoyant DON JPA au 32 321 (SMS gratuit)
- ou via notre site Internet www.jpa.asso.fr

Votre don est déductible de vos impôts

LES ENFANTS VOUS REMERCIENT PAR AVANCE !

AGENDA

17, 18 ET 19 NOVEMBRE À PARIS (75)

SALON EUROPÉEN DE L'ÉDUCATION

Porte de Versailles à Paris, ce temps fort de l'actualité éducative en France, organisé par la Ligue de l'enseignement accueille chaque année de nombreux professionnels de l'éducation. À côté du salon de l'Étudiant, on y trouvera de nombreux partenaires de l'école dans le carré éducatif ou encore toute l'actualité en matière d'éducation au numérique et aux nouvelles technologies dans l'espace «*Educatéc-Educitice*». <http://salon-education.com>

17, 18 ET 19 NOVEMBRE À TOURS (37)

QUELLES MÉDIATIONS POUR APPRENDRE ?

Pour son 14^e colloque, la FNAME se donne pour objet de travail l'étude «*des interactions dans la relation pédagogique*». Jean Houssaye viendra animer la conférence d'ouverture sur «*le fonctionnement de la situation pédagogique*». On pourra également entendre Laurent Lescouarch sur «*médiations, guidage et accompagnement*», Sophie Benkemoun sur «*les règles de communication dans les apprentissages*», ou encore José Puig sur «*le maître E, acteur clé de l'école inclusive*». Le programme complet : www.fname.fr

18 NOVEMBRE, MAISON DE L'UNESCO À PARIS (75)

PRATIQUE DE LA PHILOSOPHIE AVEC LES ENFANTS

Développer l'esprit critique, les valeurs humanistes ou encore l'égalité entre les hommes et les femmes : autant d'urgences que cherche à mettre en avant, la chaire de l'Unesco qui s'ouvre ce jour-là. Edwige Chirouter, coordinatrice, débattrà dans le cadre d'une table ronde avec Michel Tozzi, Frédéric Lenoir, mais aussi deux enseignants travaillant en SEGPA et en maternelle. Inscription : <http://philolabasso.ning.com/page/npp-2016>

2 ET 10 DÉCEMBRE – GRIGNY (91)

LAÏCITÉ : VALEUR AJOUTÉE DE LA RÉPUBLIQUE

C'est en deux temps que l'association départementale des PEP 91 organise son 10^e colloque sur l'accompagnement à la scolarité en Essonne. La laïcité revisitée à travers l'action des différents partenaires éducatifs sera au programme avec une conférence animée par Henri Peña-Ruiz. On trouvera aussi des ateliers de pratiques, des rencontres et des animations qui ont pour ambition de mutualiser pratiques, savoirs et expériences. www.adpep91.org

CINÉMA

UNE VIE

Je ne suis pas là pour être aimé (2005), *Mademoiselle Chambon* (2009), *La loi du marché* (2015) : Stéphane Brizé marie depuis longtemps une délicatesse rare dans ses narrations à une maîtrise impeccable de l'outil cinéma. Une Vie, premier roman publié par Maupassant en 1883, avait déjà été adapté par Alexandre Astruc en 1958. La lecture de ce texte, écrit par un jeune homme de 33 ans, incite le lecteur d'aujourd'hui



à l'idée d'un film possible, avec une difficulté qui est déjà celle du roman lui-même. Les malheurs de Jeanne, que Maupassant fait commencer à sa sortie du pensionnat pour les suivre tout au long de sa vie, paraissent au bout d'un moment trop nombreux. Le lecteur a peur que l'écrivain sombre dans le mélodrame. Mais le talent, la force de la pensée de l'auteur préviennent ce danger. Reste un récit de vie bouleversant, une émotion à laquelle nul ne peut échapper. Le problème du mélodrame se posait donc aussi au cinéma : le malheur est monotone, la tristesse est fastidieuse.

Comment les raconter ? Question déjà présente chez le maître de Maupassant, Flaubert. Brizé évite les écueils et réalise un film splendide. Il bouleverse la chronologie, filme en 1:33 et garde la caméra à l'épaule, rythme son récit par des ellipses inattendues (le flagrant délit d'adultère suivi de la course floue dans la nuit), des étirements du temps (la discussion sur la scolarité de Paul), supprime des passages cruciaux (la cabane renversée, le curé fanatique), en rajoute d'autres, use à merveille de la voix off. Il n'hésite jamais devant les références littéraires (citations de poèmes toujours à propos). Le sous-titre du roman de Maupassant était *L'humble vérité*. Le cinéaste de la tristesse, c'était Pialat. Brizé, qui a choisi des comédiens exceptionnels, Judith Chemla, Yolande Moreau, Jean-Pierre Darroussin, n'est pas indigne du grand Maurice. RENÉ MARX

Les critiques de cinéma de *Fenêtres sur Cours* sont sur lavediesfilms.com

MUSIQUE

LUMIÈRE SUR LA NUIT

Pour son nouvel album le pianiste français Olivier Hutman rencontre la contralto italienne Alice Ricciardi. Après un parcours musical jazz au plus près de la tradition, Olivier Hutman a choisi de pousser un peu plus loin et d'écrire des compositions personnelles rapprochant le jazz, du folk et de la pop. «*Is it real?*» s'articule autour de huit compositions originales sur des textes de Viana Wember-Hutman et de deux reprises de Matt Dennis et Bob Dylan. L'espace musical est resté volontairement ouvert pendant les enregistrements afin que chacun des musiciens apporte son souffle autour de structures relativement simples. Le duo titre s'est entouré de Gilad Hekselman à la guitare, Olivier Temine au saxophone et Gregory Hutchinson à la batterie. Les mélodies sont le cœur de cet album aux sonorités sobres et intimistes.

Le clarinetiste Marc Boutillot a composé la musique du documentaire «*Lumière sur la nuit*» qui donne la parole aux femmes et aux hommes qui travaillent quand les autres dorment. Ce second album en tant que leader joue sur ces oppositions, cette part d'allégresse et d'angoisse, de calme et de tumulte propre à la nuit. Le son grave et lumineux de la clarinette rend parfaitement l'étrangeté de cette atmosphère nocturne. Une très belle mise en lumière ! LAURE GANDEBEUF



OLIVIER HUTMAN MEETS ALICE RICCIARDI «IS IT REAL?» CRISTAL RECORDS HARMONIA MUNDI EN CONCERT LE 25 NOVEMBRE 2016 À GOUVIEUX, LE 18 JANVIER AU NEW MORNING, LE 22 JANVIER AU SUNSIDE À PARIS ET LE 24 JANVIER AU CHESNAY.

MARC BOUTILLOT «LUMIÈRE SUR LA NUIT» LABEL CLASSIQUEZ-CHANTELOUP MUSIQUE UMV DISTRIBUTION EN CONCERT LE MERCREDI 9 NOVEMBRE AU SUNSET À PARIS

Isabelle Collet, maîtresse d'enseignement et de recherche en sciences de l'éducation (Genève)

ENTRETIEN AVEC

« Promouvoir l'égalité des sexes pour un autre modèle de société »

Pourquoi l'école se retrouve au cœur de la polémique sur le genre qui traverse la société ?

L'école est toujours un sujet qui permet de mobiliser une large partie de la population, surtout en période électorale. Comme nous connaissons tous des enfants, ou, au minimum nous avons nous-mêmes été à l'école, nous estimons tous avoir un avis autorisé, tiré de notre expérience personnelle. Et il en va de même pour l'identité sexuée. La droite catholique réactionnaire croise habilement ces deux sujets sensibles pour interpellier les parents au nom de la défense d'un idéal de société supposé en danger mais qui n'a en réalité jamais existé. La famille de type « papa – maman – enfants heureux pour toute la vie » se maintenait artificiellement du fait de la dépendance juridique et économique des femmes et de la division sexuée des tâches. C'est vrai que promouvoir l'égalité des sexes, c'est revendiquer un tout autre modèle de société.

Est-ce qu'il existe une « théorie du genre » ?

Ceux qui prétendent qu'il y a une théorie du genre jouent sur le sens du mot théorie. Parce qu'en français, le mot théorie cela veut dire à la fois « *postulat scientifique* » et « *supposition un peu fumeuse* ». Pour eux cette théorie prétendrait qu'on puisse choisir d'être homme ou femme et nierait la différence biologique des corps... On est dans le fantasme. Les personnes qui travaillent sur « *les études de genre* » n'ont jamais tenu de tels propos. Ce qui est aussi complètement paradoxal c'est que la *Manif pour tous* fabrique du genre sans arrêt, en réassumant les différences incommensurables entre les hommes et les femmes.

Quand sont nées et qu'est-ce que les études de genre ?

Si on veut donner un point de départ assez célèbre, c'est Simone de Beauvoir qui dit « on ne naît pas femme, on le devient ». Qu'est-ce qu'elle veut dire par là ? La société a une représentation de ce qu'est une femme et un homme. On naît mâle ou femelle, et la société tente de vous transformer en un homme ou une femme qu'elle pourra considérer comme « *normal* ». Ce qui heurte beaucoup la *manif pour tous* c'est de dire qu'être mère pour une femme est une question de choix et non de destin. Cet ensemble de caractéristiques qu'une société donnée à une époque donnée va attribuer aux hommes ou aux femmes, ce ne

sont pas simplement des différences mais aussi des caractéristiques hiérarchisées, des valeurs qui ont un poids différent dans les représentations de la société.

Est-ce que ces études ont servi la cause de l'égalité homme-femme ?

La question de l'égalité est au centre de ces études. Grâce à elles, non seulement les stéréotypes de sexes qui nous entourent deviennent visibles, mais nous comprenons aussi qu'ils ne sont que le sous-produit d'un système de normes de sexes hiérarchisées : le genre. C'est une manière de réaliser aussi que nos choix ne sont pas toujours nos choix, alors que nous nous pensions autonomes dans notre mode de pensée. Et enfin, c'est aussi une façon de donner plus d'espace aux personnes qui se retrouvent peu à l'aise avec les représentations habituelles du féminin et du masculin dans notre société en rappelant que les normes ne sont que des normes, c'est-à-dire des constructions sociales qu'on peut faire évoluer et auxquelles, en tout cas, on n'est pas obligé de se soumettre.

En quoi ces études peuvent-elles être utiles aux enseignants ?

Produire de l'égalité entre les garçons et les filles est relativement compliqué. D'une part parce qu'il faut faire naître une prise de conscience chez les élèves et chez les enseignants et d'autre part parce qu'il ne suffit pas de faire une heure sur la place des femmes dans l'histoire pour avoir résolu le problème de l'androcentrisme dans les manuels d'histoire. La question de l'égalité est au cœur de la mission de l'école qui est un endroit privilégié pour pouvoir le faire. Sauf qu'il faut absolument former les enseignants et enseignantes à ces questions, au minimum pour que tous puissent faire face aux rumeurs délirantes du type de celles qui se sont propagées au moment des ABCD de l'égalité. Une vraie formation, initiale et continue et pas une vague information ou quelques dépliants ou une mallette pédagogique toute prête, pas plus qu'une formation continue à distance sur m@gistère. Une formation qui donne les moyens de produire une pédagogie de l'égalité dans les classes.

PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIE SOLUNTO



ISABELLE COLLET EST MAÎTRESSE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE DANS LE GROUPE RELATIONS INTERCULTURELLES ET FORMATION DES ENSEIGNANTS - GENRE ET ÉDUCATION (GRIFE-GE) DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE. ELLE TRAVAILLE NOTAMMENT SUR LA QUESTION DE LA MIXITÉ FILLES/GARÇONS EN CLASSE ET FORME LES FUTURS ENSEIGNANTS GÉNEVOIS À LA QUESTION DU GENRE EN ÉDUCATION.

SE SYNDIQUER ?

UNE VRAÏE BONNE IDÉE.



POUR SON MÉTIER • POUR SOI-MÊME • POUR LES ÉLÈVES

- Parce que le SNUipp-FSU vous a donné une info, un conseil, et que d'autres en auront besoin demain.
- Parce qu'on fait confiance aux représentants du SNUipp-FSU.
- Parce qu'on a envie de pouvoir bien faire son travail.



SE SYNDIQUER

POURQUOI ?



LE SYNDICAT EST-IL EFFICACE ?

Pour se convaincre du contraire, essayez tout seul ! Le syndicalisme, ce n'est pas autre chose qu'une vieille idée, toujours d'actualité : ensemble, on est plus efficace qu'isolé. Ensemble, on fait avancer nos droits, l'École et la société. Par exemple avec l'ISAE, l'action collective ça paye ! Ensemble, on adhère ! La cotisation au SNUipp-FSU, avec la déduction fiscale, c'est le prix d'un café engagé par semaine...



SNUipp - FSU

➤ <https://adherer.snuipp.fr>

66% de la cotisation sont remboursés sous forme de crédit d'impôt.

